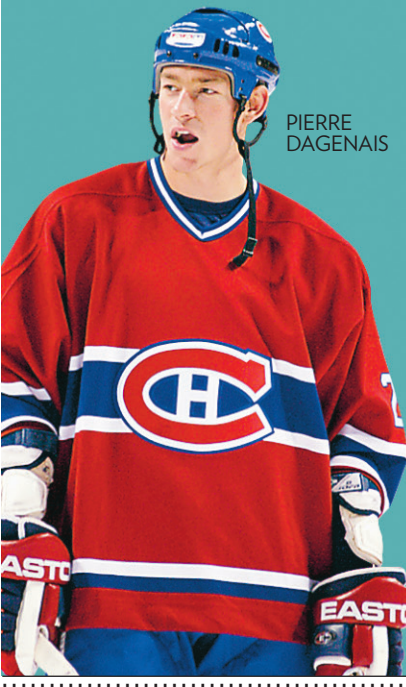




SPORTS
DAGENAIS :
TANT QU'IL VA
JOUER DE CETTE
FAÇON...
PAGE 4



PIERRE
DAGENAIS

ACTUEL MAGAZINE
DÉSORMAIS LE VENDREDI
LE TAPAGE NOCTURNE

Elles réclament le statut de gouvernement à part entière

LES 10 GRANDES VILLES RABROUENT LES PROVINCES

FRANÇOIS CARDINAL

Actuellement simples créatures des provinces, les 10 plus grandes villes canadiennes veulent être élevées au rang de gouvernement à part entière. C'est d'ailleurs ce qu'elles exigeront, vendredi prochain, à la suite d'une rencontre de deux jours à Toronto, selon l'ébauche du communiqué final obtenue hier par *La Presse*.
Les 22 et 23 janvier, les représen-

tants des villes-régions du pays, dont Montréal et Québec, convergeront vers la Ville reine sur l'invitation du nouveau maire de Toronto, David Miller. Dans la foulée de l'investiture du nouveau premier ministre Paul Martin, on souhaite créer un front commun qui permettra aux villes d'arracher aux provinces certaines responsabilités.
D'ailleurs, le document intitulé *January 23, 2004, draft communiqué*

annonce une période de relations houleuses entre les provinces et leurs « créatures », lesquelles souhaitent dorénavant voler de leurs propres ailes. Les maires demandent « l'adoption de lois dans toutes les provinces afin que les municipalités soient reconnues à titre de nouvel ordre de gouvernement », peut-on lire dans ce document daté du 18 décembre et qui doit être revu avant sa diffusion.
En ce sens, on réclame la présen-

ce des maires des villes-régions (*hub cities*) du Canada à chacune des futures conférences des premiers ministres ainsi qu'à la signature de tout programme lié au logement social et à l'immigration, deux responsabilités provinciales. Les villes souhaitent aussi être partie prenante de l'élaboration de toute nouvelle politique ayant une incidence sur leur territoire.

► Voir **VILLES** en A2

Bouclier
antimissile
**Ottawa
dit
presque
OUI**

ANDRÉ DUCHESNE

Le nouveau ministre canadien de la Défense, David Pratt, a presque dit OUI hier au projet de bouclier antimissile balistique que propose de déployer le gouvernement des États-Unis et va jusqu'à évoquer une participation financière du Canada.

« Nous devrions continuer d'explorer, dans le cadre de nos lois, des arrangements techniques, politiques et financiers appropriés concernant la défense du Canada et des États-Unis contre d'éventuelles attaques par missile », écrit-il dans un lettre envoyée à son homologue Donald Rumsfeld.
La décision du Canada est attendue au cours des prochains mois par les États-Unis pressés de voir leur projet se réaliser, au point que cette réponse pourrait survenir avant même la révision de toute la politique canadienne en matière de défense et de relations extérieures.

► Voir **OTTAWA** en A2



PHOTO MARTIN TREMBLAY, La Presse

Terry Isaac, chef intérimaire de la police de Kanesatake, en entrevue avec *La Presse* hier dans un hôtel de Laval.

Kanesatake
**L'opération
sabotée
par une
fuite**

BRUNO BISSON

L'opération policière visant à relever le corps de police « inefficace » de la communauté mohawk de Kanesatake, qui avait été soigneusement préparée depuis plus de deux mois, a échoué en raison d'une fuite d'origine policière et d'une « embuscade » tendue par les dissidents, qui attendaient les 55 agents de l'extérieur depuis plusieurs jours.
Dans une entrevue accordée hier à *La Presse*, le policier Terry Isaac, originaire de la réserve micmacque de Restigouche, et son adjoint, l'agent Larry Ross, d'Akwesasne, ont affirmé que la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de même que la Sûreté du Québec (SQ), étaient non seulement informées de cette opération policière d'envergure, mais ont même contribué à sa préparation par leur contribution aux opérations Charlemagne et Cactus.
Ces deux opérations d'envergure visent respectivement la culture de la marijuana par serres hydroponiques et la lutte contre le crime organisé, auxquelles participent activement la GRC et la SQ, de même que des corps de police municipaux et autochtones.

► Voir **OPÉRATION** en A2

AUTRES TEXTES
Nos lecteurs en colère,
Forum, page A13

Boutiques San Francisco élimine 585 emplois

MARIE TISON

Le grand ménage qu'effectuera Gaétan Frigon aux Boutiques San Francisco entraînera la perte de 585 emplois, dont plus de 280 aux Ailes de la mode du centre-ville de Montréal.
Les trois autres magasins Les Ailes de la mode à Brossard, Laval et Sainte-Foy à Québec perdront 200 emplois.
En vendant les bannières San Francisco, Victoire Delage et Moments intimes, l'entreprise devrait transférer jusqu'à 577 emplois de plus à des acquéreurs éventuels.

« C'est un plan qui est *tough* pour les employés, a reconnu M. Frigon hier, après avoir exposé le plan de restructuration au juge Clément Gascon de la Cour supérieure du Québec. C'est la seule façon de garder la compagnie. »
Boutique San Francisco liquidera tout l'inventaire du magasin Les Ailes de la mode du centre-ville de Montréal et le fermera avant le 30 avril prochain. Elle diminuera la superficie du magasin, la faisant passer de 225 000 pieds carrés à 75 000 pieds carrés, de façon à ce qu'il ait la même superficie que les trois autres Les Ailes de la mode.

San Francisco rouvrira le magasin du centre-ville avant la fin d'août, avec 283 employés en moins. Le restaurant, le salon de coiffure, les concessions et les vêtements pour enfants auront disparu, comme ils auront également disparu des trois autres magasins.
« Les jours où San Francisco voulait être tout pour tout le monde, ça n'existe plus », a lancé M. Frigon.
Il a confié aux journalistes qu'il avait étudié la possibilité de fermer purement et simplement Les Ailes de la mode du centre-ville. Ce scénario était toutefois peu via-

ble, compte tenu des frais d'administration élevés qui devaient être partagés entre seulement trois magasins. Avec quatre magasins, le concept serait parfaitement viable.
« Le magasin du centre-ville sera même le plus rentable des quatre », a affirmé M. Frigon.
L'administration de Boutiques San Francisco devra également subir des coupes douloureuses, avec la perte d'une soixantaine d'emplois.
« Nous supprimons deux niveaux de direction », a noté M. Frigon.
► Voir **SAN FRANCISCO** en A2

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Hydro-Québec dépense beaucoup
d'énergie pour dire de ne pas en dépenser.

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	MONDE 2
Bridge	ARTS 10
Décès	MONDE 6, 7, 8
Feuilleton	MONDE 2
Forum	A 12, 13
Horaire télévision	ARTS 8
Horoscope	MONDE 5
Loteries	A 6
Mots croisés	MONDE 2
	et SPORTS 12
Mot mystère	MONDE 2
Observateur	MONDE 4
Petites annonces	MONDE 4
	et AFFAIRES 2

Météo
Nuageux,
maximum -15,
minimum -18,
plus de détails
en page
SPORTS 16

.com gravir les échelons

Obtenez tous les jours jusqu'à 50 % de réduction en classe Affaires.
Voyagez à la grandeur du pays avec nos nouveaux bas tarifs aller simple classe Affaires. Uniquement sur aircanada.com
Réservez dès maintenant sur aircanada.com
ou appelez votre agent de voyages.

aircanada.com
.com c'est pas cher

3171486A 3171487



Cahier Gala Excellence

Demain dans *La Presse*, le cahier spécial 20^e Gala de l'excellence

La Presse vous propose demain un cahier spécial de 16 pages couleur qui retrace le parcours de ses Personnalités de la semaine de 2003. Portraits, entrevues, boîte aux lettres et rétrospective, un cahier à découvrir et à conserver à la veille du dévoilement de la Personnalité de l'année 2003 au Gala Excellence *La Presse* / Radio-Canada présente dimanche!

À lire demain dans **LA PRESSE**

POUR JOINDRE **LA PRESSE**

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT (514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement 1 800 361-7453

PETITES ANNONCES (514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca 1 866 987-8363

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SUITES DE LA UNE

Pour un « programme de renouveau urbain »

VILLES

suite de la page A1

Toutes ces demandes entraîneraient évidemment des coûts supplémentaires. C'est pourquoi les villes précisent qu'elles disposent de moins de sources de revenus, reçoivent moins d'assistance financière et ont moins d'autonomie sur le plan législatif que les grands centres urbains aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde.

Aussi, les villes-régions souhaitent toucher la totalité des revenus provenant des taxes sur l'essence, une portion des revenus liés à la TPS, le remboursement intégral de la TPS qu'ils payent (100 %

plutôt que 57 %) ainsi que deux milliards par année pendant 10 ans pour le transport en commun.

« Pour que les villes-régions du pays atteignent leur plein potentiel, peut-on lire, les différents gouvernements doivent radicalement modifier leur façon de partager l'argent, les responsabilités et les idées. »

En ce sens, on souhaite définir un « programme de renouveau urbain » (*Urban Renaissance Agenda*) commun pour chacun des membres du groupe de 10 villes que certains qualifient déjà de C10: Montréal, Québec, Toronto, Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Ottawa et Halifax.

Sur 10 invitations, neuf réponses

positives ont été reçues au cabinet Miller. Seule Calgary, prétextant un conflit d'horaire, ne sera pas présente. Parmi celles qui ont accepté, sept seront représentées par leur maire, dont Montréal. Vancouver et Québec seront représentées par un conseiller municipal.

Les maires et leurs représentants doivent se réunir la première fois pour un dîner, jeudi soir, puis ils se retrouveront le lendemain à l'hôtel Intercontinental pour « définir clairement (leurs) intérêts communs » et pour « définir un échéancier » qui leur permettra de faire valoir leur nouveau programme.

Cette initiative est une surprise par sa force et son audace. Elle

l'est moins en ce qui a trait à l'idée qui la sous-tend. En effet, plusieurs maires canadiens, dont David Miller, Glenn Murray (Winnipeg), Larry Campbell (Vancouver) et Gérald Tremblay poussent depuis un certain temps les autorités provinciales et fédérale à revoir leur vision des villes. Plus que de simples fournisseurs de services, les villes sont à leurs yeux devenues de véritables carrefours d'échanges de toutes sortes.

Également, les discours du nouveau premier ministre Paul Martin ont insufflé un fort vent d'espoir dans les grandes villes du pays. M. Martin a promis, avant et après son investiture, de créer un

nouveau pacte avec les municipalités canadiennes. Il a notamment promis de rendre le financement municipal plus fiable et prévisible en partageant la taxe sur l'essence et en explorant les partenariats avec le privé.

Dans sa lettre d'invitation envoyée aux maires et datée du 5 décembre dernier, David Miller précise: « Nous devons nous assurer que les besoins et les intérêts des grands centres urbains du Canada et des villes-régions ne se perdent pas dans une solution appliquée uniformément. Il est primordial que, ensemble, nous élaborions un programme urbain et que nous nous assurions qu'il demeure un enjeu national. »

Le Canada souhaite négocier dans le cadre de NORAD

OTTAWA

suite de la page A1

L'échange de lettres annoncé hier signifie que les deux pays s'engagent dans la négociation d'un protocole d'entente-cadre en vue d'inclure le Canada dans le programme américain. Le Canada souhaite qu'un futur accord soit négocié à l'intérieur du NORAD, traité canado-américain datant de 1958 et portant sur la défense aérospatiale du continent.

Reconnu comme un faucon au sein du nouveau cabinet de Paul Martin, David Pratt tient dans sa lettre des propos qui plairont sûrement aux États-Unis. « Compte tenu de la menace croissante que pose la prolifération des missiles balistiques et des armes de destruc-

tion massive, il conviendrait que nous explorions la possibilité d'entendre ce partenariat à la coopération en matière de défense antimissile », écrit-il dans sa lettre au secrétaire de la Défense.

« Il parle de menace croissante! C'est fort et ça va faire rire beaucoup de monde, mais franchement, c'est à la fois triste et choquant », déplore en entrevue la porte-parole du Bloc québécois en matière de Défense, Francine Lalonde.

Cette dernière voyait une différence entre le communiqué annonçant l'échange de lettres entre les deux pays et le contenu de la lettre de M. Pratt. C'est cette lettre qui soulève ses inquiétudes. « Son contenu dit clairement l'intention du Canada de faire partie du traité. »

Évoqué depuis de nombreuses an-

nées déjà (on l'appelait *Star Wars* sous l'administration Reagan dans les années 80), ce projet de déploiement d'un bouclier antimissile balistique nord-américain a repris de la vigueur avec les attaques terroristes du 11 septembre 2001. En 2002, estimant que leur sécurité était menacée et qu'une telle défense était devenue nécessaire, les États-Unis ont mis fin au traité antimissile signé avec l'ancien empire soviétique et qui les empêchait de déployer un tel parapluie.

Leurs craintes viennent des activités nucléaires de nations jugées ennemies telles la Corée du Nord ou l'Iran.

D'aucuns croient que les États-Unis exagèrent et s'opposent à toute forme de parapluie antimissile dans le ciel nord-américain. Au Ca-

nada, le ministre Pratt aura fort à faire pour vendre une telle participation. L'opposition vient non seulement de partis de l'opposition et de différentes organisations civiles, pacifistes ou environnementales, mais aussi de l'aile gauche du Parti libéral du Canada. Plusieurs réclament d'ailleurs la tenue d'un vote libre aux Communes sur cette question.

Cette ouverture canadienne s'ajoute à d'autres gestes du premier ministre Paul Martin depuis sa prestation de serment, afin de montrer sa volonté d'améliorer les relations entre le Canada et les États-Unis, mises à mal sous l'ère Chrétien.

MM. Martin et Bush, qui se sont entretenus durant 75 minutes plus tôt cette semaine dans le cadre du

sommet spécial de Monterrey, dans le nord du Mexique, n'avaient pas abordé la question du bouclier. En revanche, M. Martin avait déclaré dans le passé son intérêt pour ce projet, estimant qu'il s'agissait pour le Canada de bien connaître le plan des États-Unis et d'avoir son mot à dire.

D'ailleurs, dans le communiqué publié hier et signé par le ministre Pratt et son homologue des Affaires étrangères, Bill Graham, il est clairement indiqué que l'échange de lettres donnera accès au Canada à toute l'information stratégique (top secret) lui permettant de prendre une décision finale.

Cette décision sera évidemment prise à la fin des pourparlers entre les deux pays et lorsque le Parlement aura été consulté, a enfin précisé le ministre Graham.

Le siège social de Boucherville sera aussi vendu

SAN FRANCISCO

suite de la page A1

Il a par ailleurs précisé que certaines mises à pied seront effectives dès aujourd'hui.

San Francisco vendra son siège social de l'arrondissement de Boucherville pour replacer son personnel administratif au magasin Les Ailes de la mode de Bros-sard, notamment dans les locaux qui seront libérés à la suite de la disparition du salon de coiffure et du restaurant.

Le centre de distribution de Boucherville écopera aussi, avec la perte de 36 emplois.

Les effectifs de Boutiques San

Francisco, qui comprennent actuellement 2816 employés tomberont à 1654 employés.

« La compagnie a déjà eu plus de 4000 employés, a fait observer M. Frigon. Il n'y aura plus de gras. »

San Francisco s'attend ainsi à réaliser des économies annuelles récurrentes de 8,5 millions de dollars.

La vente des bannières San Francisco, Victoire Delage et Moments intimes devrait également permettre à l'entreprise d'économiser 24 millions en frais de vente par année.

M. Frigon a indiqué que Boutiques San Francisco avait déjà re-

çu des lettres d'intention de la part d'acquéreurs potentiels.

Bikini Village

Outre Les Ailes de la mode, San Francisco conservera ses bannières Bikini Village et San Francisco Maillots, qui contrôlent 50 % du marché québécois du maillot de bain et près de 24 % du marché canadien. « C'est là où nous avons le plus fort potentiel d'expansion, a déclaré M. Frigon en cour. Nous n'avons pas de compétition organisée. »

L'avocat représentant le syndicat bancaire de l'entreprise, M^{re} Denis St-Onge, a donné son appui au plan de restructuration, affir-

mant que les banques pourraient même offrir un financement additionnel pour faciliter sa mise en place.

M. Frigon, qui a accepté le poste de chef de la restructuration de San Francisco en décembre dernier, s'est présenté en cour hier pour demander une prolongation de 60 jours de la période de protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, soit jusqu'au 16 mars. « C'est le plan de la dernière chance, a-t-il déclaré au juge Gascon. Il passe ou il casse. »

Le juge Gascon a accepté la requête en notant que le plan de restructuration présenté lui sem-

blait pratique et réaliste d'un point de vue économique.

San Francisco devra maintenant attendre de voir ce qu'il retirera de la vente de ses bannières et de la liquidation des inventaires des Ailes de la mode du centre-ville pour pouvoir monter le plan d'arrangement financier qu'il présentera à ses créanciers.

Le plan de relance du groupe a été bien accueilli par les investisseurs. À la fermeture de la Bourse de Toronto hier, l'action de catégorie A de l'entreprise a gagné 21 cents ou 43 % pour terminer la séance à 70 cents. L'action de catégorie B a aussi clôturé à 70 cents, une hausse de 24 cents ou 52 %.

Des rôles hors du territoire confiés à la GRC et à la SQ

OPÉRATION

suite de la page A1

Elles devaient être graduellement mises en marche dans le territoire mohawk après une longue période d'implantation à Kanesatake, durant laquelle il n'était pas question d'effectuer quelque descente que ce soit. Et surtout par sur les cigarettes.

« Notre mandat était bien simple, a résumé hier le policier Isaac, que le grand chef James Gabriel avait désigné pour diriger le corps de police « augmenté » de 55 policiers de partout au Québec. D'abord, nous devions rétablir l'ordre à Kanesatake parce que le corps de police actuel est tout à fait inefficace. Ensuite, nous devions rassurer la population en nous faisant très visibles et en répondant aux appels. »

De leur côté, la GRC et la SQ devaient aussi jouer des rôles bien précis, mais hors du territoire mohawk. La GRC devait notamment encadrer la formation des policiers ou de la préparation de la seconde phase de cette vaste opération, soit

l'ouverture des enquêtes sur le crime organisé, qui est bien présent à Kanesatake.

Pour sa part, la SQ devait assurer les arrières des policiers autochtones, en faisant sentir sa présence dans la périphérie de Kanesatake. Le corps de police provinciale, on le sait, n'est pas apprécié à Kanesatake même.

Puis, dans un deuxième temps, la force policière d'une ampleur hors du commun pour une petite communauté comptant à peine 1000 résidents, devait « identifier les éléments criminels de la communauté, ouvrir des enquêtes, étoffer les dossiers jusqu'à ce que nous ayons assez de preuve pour arrêter les trafiquants et les traduire devant les tribunaux. »

L'opération était en préparation depuis la fin d'octobre. Le solliciteur général du Canada l'avait approuvée et financée en novembre dernier, et les autorités québécoises, assurent M. Isaac, en étaient informées. Elle n'a jamais été précipitée pour des raisons de tensions ou de conflits internes, assure-t-il.

À midi, le 12 janvier, trois voitu-

res banalisées transportant environ 25 policiers ont investi simultanément le conseil de bande « pour protéger les chefs du conseil », et le poste de police local. Au poste, le chef de police intérimaire de Kanesatake, Tracy Cross, n'a jamais protesté contre l'intrusion de la vingtaine de policiers autochtones venus de nombreuses réserves indiennes de partout au Québec. On lui a alors présenté une résolution du conseil de bande votée le 2 janvier par le chef Gabriel et ses partisans le démettant de son poste, mais qui lui laissait quand même un poste de simple patrouilleur. Tous les autres policiers du service de police locale devaient être intégrés à cette force de police spéciale.

« Aucune descente, ni sur les cigarettes, ni sur la drogue, n'avait été planifiée dans l'immédiat, assure M. Isaac. Nous étions là d'abord pour pacifier le territoire. Par la suite, nous devions ouvrir nos enquêtes sur le crime organisé et le trafic de drogues, mais le plus pressant était de rassurer la population. »

Mais les choses se sont gâtées

quand les manifestants, opposés au chef Gabriel, et surtout opposés à la présence de ces policiers venus de l'extérieur, se sont pointés près du poste de police.

« C'était une manifestation qui avait encore l'air pacifique à ce moment-là, et tout le monde au Québec a le droit de manifester pacifiquement, dit M. Ross. Nous aurions pu nous faire un chemin rapidement à travers les rangs des manifestants, mais la violence qui aurait pu en résulter aurait été à l'encontre de nos objectifs. »

MM. Isaac et Ross admettent que dans les heures qui ont suivi, alors qu'ils étaient assiégés dans le poste de police de Kanesatake, il y a eu un flottement. « Nous attendions des ordres, qui ne sont pas venus », a affirmé M. Isaac, en ajoutant n'être pas en mesure de révéler de qui seraient venus ces ordres.

Dans la journée, Québec n'a jamais répondu à la demande pressante du chef Isaac quand il a suggéré que les policiers mohawks d'Akwesasne et de Kahnawake soient dépêchés sur les lieux pour évacuer les manifestants. Au lieu

de cela, ils ont entendu à la télévision le ministre de la Sécurité publique du Québec, Jacques Chagnon, leur dire que des détachements d'agents mohawks étaient en route... mais avec le mandat de les évacuer de Kanesatake.

« Il y a eu une fuite, admet M. Isaac, probablement venue d'une des communautés indiennes qui a accepté de prêter des policiers pour rassembler cette force spéciale. Nous avons une idée d'où cette fuite a pu sortir, et quand nous aurons plus de temps pour nous organiser, une plainte va être déposée à la SQ. L'auteur de cette fuite a mis la sécurité de dizaines d'agents de police et de résidents de Kanesatake en danger. C'est très grave. »

Depuis leur évacuation, la plupart des 55 policiers autochtones dépêchés par leurs communautés respectives à Kanesatake attendent toujours dans un hôtel de Laval l'appel qui tranchera, à savoir s'ils rentrent chez eux ou s'ils restent là, à attendre. Attendre quoi? Pas moyen de le savoir.

Trois jours pour parler à un préposé

Le centre téléphonique de la RAMQ est débordé

ARIANE KROL

Robert Charbonneau a dû téléphoner durant trois jours avant de réussir à parler à un préposé de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Il n'est pas le seul : seulement 14 % des gens qui ont composé le numéro du centre d'appels de la RAMQ la semaine dernière ont pu joindre un agent à leur première tentative. La plupart des autres n'ont même pas réussi à être mis en attente, a appris *La Presse*.

Le jeudi 8 janvier, Robert Charbonneau compose le numéro du centre d'appels de la RAMQ une douzaine de fois. Même s'il est prêt à attendre en ligne, il doit raccrocher, car le même message lui indique chaque fois que tous les préposés sont occupés.

« Me faire *flusher*, je trouve ça totalement inacceptable. Pour moi, c'est une insulte ! » fulmine-t-il.

Il rappelle une douzaine de fois le lendemain, mais c'est seulement le lundi suivant, après avoir téléphoné à intervalles de cinq minutes durant trois heures, qu'il joint un préposé.

« Le centre d'appels des personnes assurées connaît quelques difficultés depuis les deux dernières années », a reconnu la régie dans son dernier rapport annuel.

L'an dernier, plus de 96 % des plaintes au sujet du service à la clientèle portaient sur l'accessibilité téléphonique. Le nombre de ces plaintes avait plus que doublé par rapport à l'année précédente, passant de 873 à 1968.

Objectif : 90 secondes

« On reconnaît encore avoir des problèmes. Nous avons un plan et nous sommes en cours d'amélioration », indique la porte-parole de la RAMQ, Marie-Ève Bilodeau.

En septembre, moins de la moitié des assurés (47 %) ont eu le privilège de parler à un agent au premier appel. Les autres ont trouvé la ligne occupée, se sont fait dire de rappeler plus tard ou ont raccroché alors qu'ils étaient

en attente. La situation s'est améliorée à l'automne et en décembre, 77 % des appelants ont eu une réponse au premier coup de fil. La RAMQ a fait une rechute la semaine dernière : seulement 14 % des assurés ont obtenu la ligne du premier coup !

Dans une section de son site Internet, la Régie s'engage pourtant à traiter les appels dans un délai moyen de 90 secondes.

« Janvier, c'est un mois problématique parce qu'on est fermé durant quatre jours et que les gens appellent moins durant les Fêtes. On a 20 000 appels de moins qu'on devra traiter inévitablement », explique Marie-Ève Bilodeau.

Pour remédier au problème, la RAMQ embauche des préposés, paie des heures supplémentaire et surveille la productivité. Elle tente aussi d'endiguer le flot de demandes.

« Nous avons des appels de plus en plus complexes, en partie à cause des modifications au régime d'assurance-médicaments. Dans quelques semaines, on va sortir un site plus détaillé et plus clair sur l'assurance-médicaments », dit M^{me} Bilodeau.

Cauchemar bureaucratique

Le problème de Robert Charbonneau n'était pas de ceux qui se règlent en consultant un site Internet. Au début de décembre, il a demandé une nouvelle carte pour son fils Simon, qui l'avait perdue. La Régie lui a fourni une carte temporaire jusqu'à la fin de l'année, puis l'a prolongée jusqu'au 12 janvier. Le jeudi 8 janvier, constatant qu'il n'avait rien reçu, le résident de Laval s'est mis à appeler la Régie.

Le préposé qu'il a finalement réussi à joindre le lundi suivant lui a indiqué que la carte perdue ne serait pas remplacée, car elle expirerait le 15 mars et son renouvellement exigerait un autre formulaire. Robert Charbonneau s'est aussi fait dire que la carte temporaire ne serait pas prolongée davantage : si un hôpital ou médecin lui facturait une consultation, la RAMQ le rembourserait rapidement.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Début décembre, Robert Charbonneau a demandé à la RAMQ une nouvelle carte pour son fils Simon, qui l'avait perdue. C'était le début d'une longue quête...

« Simon a un problème chronique d'asthme, je vais à l'hôpital cinq ou six fois par an pour ça. Il m'est arrivé une fois de ne pas avoir sa carte, la Régie a mis quatre mois à me

rembourser », s'indigne-t-il.

D'autant plus furieux qu'il avait aussi envoyé le formulaire de renouvellement à la fin décembre, le père de Simon a pris contact avec la

commissaire aux plaintes.

Trois jours plus tard, la Régie lui a proposé de signer un formulaire par télécopieur pour recevoir une nouvelle carte rapidement.

CHSLD: des « vérifications concrètes » à 24 heures d'avis

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Dans l'espoir d'obtenir un meilleur portrait de la situation vécue dans les résidences pour personnes âgées ou vulnérables, mais surtout pour éviter la répétition de drames comme à Saint-Charles-Borromée, Québec va faire des visites inopinées dans 40 CHSLD.

À compter du 26 janvier, et jusqu'à la mi-avril, cinq équipes mandatées par le ministère de la Santé et des Services sociaux vont visiter des résidences du réseau public pour rencontrer autant le personnel et la direction que les bénévoles, les usagers et leurs familles.

Après la dénonciation de plusieurs cas de mauvais traitements survenus dans des résidences avant la période des Fêtes, le mi-

nistre Philippe Couillard avait rejeté l'idée d'une commission d'enquête, promettant plutôt « des gestes concrets ».

« C'est beaucoup plus qu'un coup de sonde, c'est une vérification concrète de ce qui se passe dans les établissements », a déclaré le ministre en faisant son annonce hier.

Action immédiate

« Chaque fois qu'il y aura une situation anormale ou inacceptable ou inquiétante constatée dans un établissement, des actions seront immédiatement posées. »

Les équipes, composées de représentants du ministère, mais aussi des comités des usagers, devront rédiger un rapport pour chacune des visites effectuées. S'il y a lieu, la régie régionale devra ensuite procéder rapidement

aux correctifs nécessaires. Un rapport final sera également remis au ministre en mai.

Les établissements sélectionnés seront avisés de la visite du comité à 24 heures d'avis, ce qui est trop peu selon M. Couillard pour « maquiller la réalité ». La plupart des CHSLD seront visités en raison du nombre élevés de plaintes dont ils ont fait l'objet au cours des derniers mois, mais cinq autres seront plutôt retenus en raison de leur bonne étoile de conduite. Le ministre souhaite en effet que leur expérience et leur façon de faire profitent à l'ensemble du réseau.

La démarche ne touche cependant qu'une mince part de la clientèle. Seuls les 40 000 usagers qui résident dans les 150 CHSLD du réseau public, soit environ 10 % de toute la clientèle des

personnes âgées ou vulnérables, sont touchés. Les résidences privées ainsi que les CHSLD privés conventionnés ne sont pas concernés pour le moment.

« La validité dépasse certainement la validité actuelle qui est zéro visite », a cependant justifié le ministre. Les groupes oeuvrant auprès des usagers lui donnent d'ailleurs raison, reconnaissant qu'il s'agit là d'un premier pas.

« Ce ne sera pas complet. Le portrait complet, on ne l'obtiendrait qu'à la mesure de vrais témoignages, de vraies confidences qu'on recueille quand on connaît les gens, mais on aura au moins une bonne idée de l'atmosphère », a indiqué le directeur général du Conseil pour la protection des malades, Paul G. Brunet. Le CPM sera d'ailleurs impliqué de près puisque ses représentants

siègent sur les comités nommés par le ministère.

Seul un financement massif peut cependant corriger totalement les problématiques vécues dans les résidences pour personnes âgées, croit pour sa part la directrice générale de l'Association des CLSC et CHSLD du Québec, Marie-Claude Martel.

Au cours des 10 dernières années, les CHSLD ont été victimes d'un sous financement. Avec une croissance moyenne de 2,86 %, leur budget se situe en deçà de l'augmentation des coûts du système.

La démarche gouvernementale « va nous permettre d'avoir un début de portrait sur toute l'offre de service qui se donne en CHSLD », a toutefois reconnu M^{me} Martel en saluant l'initiative.

Jusqu'à un patient sur 10 est infecté durant son hospitalisation

ARIANE KROL

Au Québec, de cinq à 10 % des patients attrapent une infection durant leur séjour à l'hôpital et cette complication retarde leur sortie de quatre jours en moyenne, estime le médecin microbiologiste et infectiologue Marie Gourdeau.

« On estime qu'il y a 60 000 infections nosocomiales au Québec par an chez les patients hospitalisés en soins de courte durée », indique la présidente du Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ).

Les infections nosocomiales sont celles qui sont transmises à l'intérieur d'un hôpital, du staphylocoque résistant SARM à la simple grippe. Le problème a un coût. Ces 60 000 patients nécessitent environ 240 000 jours d'hospitalisation supplémentaires. À 500 \$ par jour en moyenne, c'est 120 millions de dollars de plus par an, sans compter les tests de laboratoire et les antibiotiques que leur état exige.

« Ça rendrait 140 lits disponibles en permanence, ce qui désengor-

gerait les urgences et les listes d'attente », dit Marie Gourdeau.

Le CINQ complète aujourd'hui ses recommandations qui seront diffusées par les directions de santé publique au cours des prochaines semaines.

Plusieurs hôpitaux ont commencé à appliquer des mesures pour limiter la propagation des maladies respiratoires, invitant les patients et les visiteurs malades à se laver les mains, à porter un masque et à s'asseoir à l'écart aux urgences.

Les nouvelles directives auront une plus grande portée, s'appliqueront aussi aux cliniques et aux CLSC et toucheront d'autres types d'infections, dont la gastroentérite. Pour les mettre en application, il faudrait une infirmière en prévention pour 133 lits de soins aigus, estime le CINQ.

« On est très, très loin de ça : environ une infirmière pour plus de 300 lits. Il faudrait 4,5 millions de dollars pour mettre en place les ressources nécessaires dans les 48 plus gros hôpitaux de la province,

mais on récupérerait 21 millions de dollars », dit Marie Gourdeau.

La présidente du CINQ ne pense pas que le ministère de la Santé déboursa ces 4,5 millions cette année, mais elle s'attend à ce qu'il débloque assez d'argent pour embaucher plusieurs dizaines d'infirmières à temps plein.

« Nous verrons après avoir reçu les recommandations du comité quelles suites nous pourrions donner au rapport », indique la porte-parole du Ministère, Dominique Breton.

ACTUALITÉS

CRISE À KANESATAKE

Les chefs autochtones déplorent l'attitude de Québec

L'entente est un « dangereux précédent », selon Ghislain Picard

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — L'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador (APNQL) dénonce l'entente qu'a conclue le gouvernement Charest avec un groupe de dissidents à Kanesatake et donne son appui inconditionnel au grand chef mohawk James Gabriel.

Le chef régional de l'APNQL, Ghislain Picard, pense que l'entente « avec une minorité de la communauté » représente un « dangereux précédent » qui envoie un « message extrêmement inquiétant » sur le fait que l'autorité des chefs peut être bafouée avec l'appui du gouvernement du Québec.

« C'est une chose pour laquelle le gouvernement du Québec aura à répondre. Ça met un certain doute sur la qualité des relations politiques avec les Premières Nations », estime le chef Picard.

Entente « nulle et illégale »

En guise de réplique, le ministre délégué aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, a convoqué la presse hier soir pour réitérer que James Gabriel demeurerait le grand chef de Kanesatake aux yeux du gouvernement. Il rencontrera d'ailleurs M. Gabriel aujourd'hui même pour « rétablir les ponts ».

N'empêche que le chef innu de Betsiamites, Raphaël Picard, a qualifié hier de « nulle et illégale » l'entente conclue à Kanesatake. Il compare l'attitude de Québec dans cette histoire aux stratégies du gouvernement américain dans les années 70 en Amérique du Sud qui essayait « d'évincer des gouvernements légitimement élus ».

Invitation refusée

Le chef micmac de Listuguj, Allison Metallic, pense que la solution de la crise pose également un problème pour l'avenir. « Le grand chef a été laissé de côté dans les négociations et ça nous dérange comme chefs. Cela pourrait nous arriver aussi. C'est très préoccupant », dit-il.

L'APNQL refuse l'invitation du premier ministre Charest de parti-



PHOTO CP ©

Ghislain Picard, le chef régional de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador (à droite), pense que l'entente « avec une minorité de la communauté » représente un « dangereux précédent » qui envoie un « message extrêmement inquiétant » sur le fait que l'autorité des chefs peut être bafouée avec l'appui du gouvernement du Québec. À ses côtés, Allison Metallic, le chef micmac de Listuguj.

ciper à la reconstruction des ponts entre les clans de Kanesatake, à moins que ne le demande James Gabriel. Les chefs autochtones lui réitérent leur solidarité. Un fonds a été créé pour lui venir en aide financièrement à la suite de l'incendie de son domicile.

Une délégation allait d'ailleurs le rencontrer hier soir à Laval et l'Association songe à tenir une assem-

blée à Kanesatake si l'invitation lui en est faite.

Une communauté vulnérable

Les chefs autochtones ont aussi souligné la vulnérabilité de leurs communautés face au crime organisé. James Gabriel avait, selon eux, mis sur pied une opération d'envergure pour contrer les activités criminelles et il sera désormais très

difficile d'organiser de telles actions policières.

« Qu'est-ce qui va empêcher maintenant n'importe quel groupuscule dans n'importe quelle communauté de prendre le contrôle ? » se demande Ghislain Picard à ce sujet.

AUTRE TEXTE

Le moindre mal, un éditorial d'André Pratte, en page A12.

« C'était la seule solution »

Joe Norton appuie la décision du ministre Chagnon

NICOLAS BÉRUBÉ

Le grand chef de Kahnawake, Joe Norton, est satisfait de la façon dont le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, a dénoué la crise de Kanesatake. Si c'était à refaire, M. Norton appuierait de nouveau le ministre dans sa décision de remplacer les policiers autochtones par des policiers mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne mardi soir.

« Il fallait absolument faire baisser la tension, c'était le principal objectif, explique M. Norton. Il fallait que les policiers partent : c'était la seule solution. »

Violence évitée

C'est d'ailleurs le chef Norton lui-même qui a suggéré au ministre d'évacuer les agents séquestrés et de mettre en place des policiers d'autres territoires mohawks. Selon lui, il était impensable de faire intervenir la Sûreté du Québec ou tout autre corps policier. Les dissidents auraient pu réagir de façon violente, ce qui aurait prolongé la crise, dit-il.

« Si les policiers étaient restés plus longtemps, qui sait ce qui aurait pu arriver ? Il y avait déjà eu un incendie, les écoles étaient fermées, la route 344 était bloquée... C'était une situation extrêmement tendue, extrêmement dangereuse et qui aurait pu se compliquer davantage. La seule chose à faire était de sortir les policiers de là. »

Peacekeepers : mandat prolongé

Joe Norton a annoncé hier que le chef de la police de Kahnawake, John K. Diabo, ainsi que sept peacekeepers continueraient d'assurer la sécurité à Kanesatake au cours des deux prochaines semaines. La période de stabilisation pilotée par les agents de Kahnawake devait initialement durer 48 heures, mais la commission de police de Kanesatake s'est entendue avec M. Norton pour la prolonger.

« À l'heure actuelle, on ne peut pas retirer les peacekeepers, dit M. Norton. Il faut qu'ils restent en place. Sinon, la sécurité des gens de Kanesatake ne pourra pas être assurée. »

Le flirt



Fini les relations compliquées.

► **LA NOUVELLE CLASSE M 2004.** Assistance routière 24 heures sur 24. Couverture contre l'usure normale. Garantie limitée prolongée, disponible en option. Vous êtes à la recherche de la location-bail la plus flexible de l'industrie ? Sachez que vous pouvez rendre votre Mercedes de Classe M sans difficulté n'importe quand entre le 27^e et le 39^e mois, et ce sans pénalité¹. Ajoutez à tout cela une garantie de 80 000 km et vous obtenez là les bases idéales pour une relation des plus harmonieuses. Sans complications. La Classe M 2004. Mercedes-Benz. N'attendez plus.



Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
(450) 681-2500

Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
(450) 672-2720



YVES BOISVERT

Plaidoyer pour un chef moderne

La bonne nouvelle dans tout ça, c'est que les Mohawks ne sont pas derrière les incendiaires et les mafieux. Ils sont derrière James Gabriel, et ils l'ont dit plusieurs fois aux élections.

Ce chef est le symbole d'une nouvelle culture politique sur ce territoire, l'indice le plus sûr que les choses ont commencé à changer depuis la crise de 1990. Vous souvenez-vous qu'à l'époque, certains « traditionalistes » disaient que les élections n'étaient pas une bonne façon de choisir un chef ? On n'en est plus là, et James Gabriel incarne le chemin parcouru.

La mauvaise nouvelle, c'est que nos gouvernements ont tellement peur de toute possibilité de nouvelle « crise » qu'ils s'en mêlent le moins possible. Et en s'en mêlant le moins possible, les gros bras ont toujours plus d'air.

Je ne parle même pas des négociations supposément « honteuses » entre Québec et les insurgés de Kanesatake. C'est bien avant que Québec et Ottawa devaient soutenir James Gabriel. Une fois l'opération policière de lundi ratée, l'urgent, bien sûr, était d'éviter des morts.

O.K. Mais après ? Ou plutôt : pendant ? Est-ce que ça empêchait de faire plus ? La moindre des humanités suggérerait de soutenir publiquement l'homme que les Mohawks ont choisi comme grand chef, et qui se cherche une planque pour sa famille parce que des

bandits ont fait flamber ce qu'il avait. Comme il plaide pour une sorte d'état de droit, ce qui lui arrive est assez grave, il me semble. Il me semble que cela devait être dit très fermement.

C'est raté, M. Chagnon.

Commençons par nous situer : Kanesatake, un peu au nord de Montréal, un territoire qui n'est pas une réserve, mais où un groupe de Mohawks ont le statut de « bande indienne ». On y désigne par scrutin secret (depuis 12 ans à peine) un « grand chef ». Il dirige un conseil de bande formé de sept chefs.

Ne tentons pas de comparer Kanesatake avec un village. Une bande indienne de la nation mohawk, ce n'est pas un village. Par l'histoire et par le droit, c'est fort différent. Plus compliqué aussi.

Mais il y a tout de même quelques points de comparaison possibles. Supposons qu'un jour le maire de Saint-Damien soit obligé d'aller se réfugier hors village parce qu'on a incendié sa maison. Incendie très, très criminel.

Que faut-il penser si, le lendemain, dans le journal, un échevin ambitieux se fait poser tout sourire en disant : « Le maire n'a plus d'autorité, il a fui le village ! Je vais déclencher des élections ! »

C'est exactement ce que j'ai pensé moi aussi en voyant la photo de Steven Bonspille dans *La Presse* d'hier : pas très chic, disons. Oh,

qu'il avait fière allure, le chef Bonspille, le « dissident ». On n'a pas vu le grand chef James Gabriel au bureau ? Il a donc abandonné la bande, il faut le remplacer !

Heu... s'excusez M. Bonspille... Les bandits ont sacré le feu à sa maison... Est-ce qu'on peut lui donner trois, quatre jours ?

C'est quand ça va mal qu'on reconnaît ses vrais amis. Et quand ça va mal pour James Gabriel, c'est drôle, Steven Bonspille est toujours près. Bonspille est un des sept chefs du conseil de bande, dont James Gabriel est le grand chef.

À l'automne 2001, les choses ont chauffé pas mal aussi à Kanesatake. La police (c'était une autre direction) avait fait une perquisition chez Robert Gabriel, un cousin du grand chef, mais pas son ami. Il n'y avait pas de drogue, mais une installation pour faire de la culture hydroponique et 47 000 \$ américains. Robert Gabriel n'a pas été accusé par la suite.

Dans les jours qui ont suivi, plusieurs personnes de très mauvaise humeur ont commencé à intimider les policiers autochtones. Il y a eu plusieurs péripéties, et à la fin de l'automne, Bonspille a organisé une assemblée publique et fait voter les gens présents pour destituer James Gabriel et le remplacer comme grand chef.

James Gabriel a obtenu une injonction de la Cour fédérale annulant ce vote illégal et le réinstallant dans ses fonctions jusqu'à la fin de

son mandat, en juillet 2004.

Est-ce que Bonspille a la moindre crédibilité, aujourd'hui, pour prétendre écarter du pouvoir James Gabriel par une élection anticipée ?

L'incident de la perquisition en 2001 a coûté son poste au chef de police. Alors a éclaté encore plus clairement la querelle autour du rôle de la police autochtone. Et de son indépendance. James Gabriel plaçant pour une police qui lutte sans complaisance contre les activités criminelles sur la réserve, notamment la culture du *pot*.

Il faut savoir que le conseil de bande n'est pas le patron direct du chef de police. Il existe entre les élus et les policiers une sorte de tampon qui s'appelle le comité de sécurité publique. Par entente avec Québec et Ottawa, les Mohawks ont accepté qu'on crée cette structure censée dépolitiser la police. Pour ne pas qu'elle soit entre les mains des chefs de la bande.

En 2002, donc, six mois après son putsch avorté, Steven Bonspille, à titre de responsable de la sécurité publique dans le conseil de bande, a démis de leurs fonctions deux membres du Comité de sécurité publique qui ne partageaient pas ses vues. Bonspille, donc, a prétexté la fin du mandat de ces deux personnes. À nouveau, la Cour fédérale a été appelée en renfort. Les deux femmes ont été réintégrées de force.

Dans ce jugement, la juge disait que le conflit entourant la gestion du corps de police de Kanesatake

était tel qu'on pouvait craindre que le corps de police ne soit en péril. En effet.

////////////////////////////////

Un an et demi plus tard, cette semaine, on a vu cette même querelle sur le contrôle de la police autochtone se terminer piteusement : le grand chef menacé, sa maison incendiée. La tentative de remplacement du corps policier qui échoue complètement. Et Québec qui paraît donner raison aux dissidents en faisant sortir les « nouveaux » policiers.

Est-ce que, comme le dit Québec, le grand chef a agi précipitamment, sans base juridique solide ? En tout cas, dans un coup comme celui-là, on n'a pas droit à l'erreur. Quand 55 policiers se font « enfermer » dans un poste de police par 30 manifestants, c'est que l'opération était mal pensée. Même en cas de divulgation, il faut un plan. Devant un tel état de fait, il fallait bien sûr commencer par désamorcer.

Maintenant que c'est fait, il reste l'avenir, qui ne doit pas être le fait d'une bande de « dissidents » à gourdins. L'avenir commence par aider celui que les Mohawks ont élu, James Gabriel, à reprendre le pouvoir. Et si les institutions locales sont dans une impasse, il sera sans doute temps, alors, de redessiner cette « entente à trois » entre Québec, Ottawa et Kanesatake, pour que la police puisse y fonctionner normalement.

Retour au pays d'un Canadien détenu en Syrie pendant un mois

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Un citoyen canadien arrêté par les autorités syriennes et détenu pendant un mois est arrivé hier au Canada en exprimant sa reconnaissance aux fonctionnaires qui ont contribué à sa libération.

Les autorités syriennes ont arrêté Muayyed Nureddin au moment où il

tentait de rentrer chez lui au Canada, à la suite d'un séjour en Irak, pays dont il est originaire. Il voyageait avec son frère Ahmed, qui ne l'avait pas revu depuis le 11 décembre.

« J'aimerais remercier le gouvernement canadien et l'ambassade du Canada en Jordanie, car ils ont travaillé très, très fort pour me faire libérer, a déclaré M. Nureddin après être arrivé

à l'aéroport international Pearson, à Toronto. Sans eux, je n'aurais pas été libéré aussi rapidement. »

M. Nureddin est un géologue d'origine irakienne qui s'est établi au Canada en 1994. Il a été directeur d'une école islamique de Toronto qui, selon un ami de M. Nureddin, était surveillée par des agents du Service canadien du renseignement de sécurité.

ENCAN PUBLIC
PLUS DE 100 ARTICLES ACQUIS PAR L'ENTREMISE DE
**TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES
DU GOUVERNEMENT CANADA**
BIJOUX ET MONTRES NON RÉCLAMÉS, ABANDONNÉS
SANS RÉSERVES PAS D'OFFRE MINIMUM

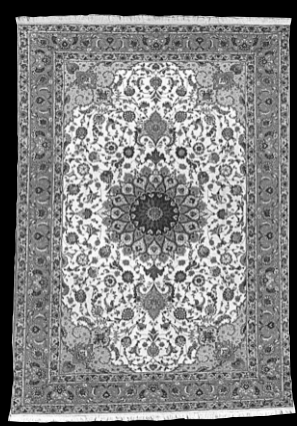
AUTRES CONSIGNATEURS
PLUS DE 100 ARTICLES, DE NOUVEAUX BIJOUX DE
GRANDE VALEUR, VENDUS À L'UNITÉ AU PLUS
OFFRANT


BAGUE POUR DAME EN OR BLANC 18CT AVEC DIAMANT 3.5CT
PLUSIEURS BAGUES À DIAMANTS DE 1 À 5 CARATS, PERLES,
RUBIS, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, ÉMERAUDES,
SAPHIRS, DIAMANTS, COLLIER, PLUSIEURS MONTRES ROLEX,
CARTIER, PATEK PHILIPPE, BREQUET, PIAGET.

**ALLEZ À LA SALLE FEDERAL AUCTION À
L'HÔTEL OMNI, 1050 RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL
LE DIMANCHE 18 JANVIER 2004, À 14H PRÉCISES.
INSPECTION PUBLIQUE ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13H.**


Quelques réservations, additions et/ou suppressions peuvent s'appliquer. Les adjudicataires devront payer des frais de manutention de 15% plus TPS et TVQ. Paiement: comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Les articles peuvent ne pas être exactement comme montrés. Renseignements: (905) 458-9509. Federal Auction Service est la seule compagnie privée d'enchères au Canada, ISO 9001:2000. Chaque article est garanti authentique. Toutes les montres ont une garantie standard d'un an. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental. © 2004 FAS
www.federalauctionservice.com

**Liquidation
spéciale**

Tapis persans

Tapis persans et orientaux
100 % tissés main

**CARGAISON
DÉTOURNÉE
(no 16661)
Port d'arrivée :
New York, N.Y.**

Une grosse cargaison de tapis
faits à la main a été libérée et
confiée à Heriz Persian Rugs
pour liquidation immédiate.
Tous les genres (Qum soie,
Tabriz, Nain, Kashan, tapis
tribaux, etc.) et toutes les
dimensions, de 2 pi x 3 pi à
12 pi x 16 pi et tapis de passage
jusqu'à 22 pi de longueur.

**Tous les tapis vont de
100\$ à 1 800\$**

Premiers arrivés, premiers servis
*Vendredi 16 janvier 2004 - 11 h à 19 h
Samedi 17 janvier 2004 - 11 h à 18 h*


HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701


CHÈQUE

ENCAN PUBLIC
EXPOSITION
Les sam. et dim. 17 et 18 janvier
de 10 h à 17 h
ENCAN
Le dim. 18 jan. à 13 h, et
du lundi 19 au jeudi 22 jan.
à 19 h (chaque soir)


5,25 carats

5,65 carats


PLEYEL



DIVERS ARTICLES SONT INCLUS DANS CETTE VENTE:
meubles neufs et anciens, bijoux, objets de collection, montres,
bronzes, tapis tissés à la main, lustres, etc.


S. Cosgrove

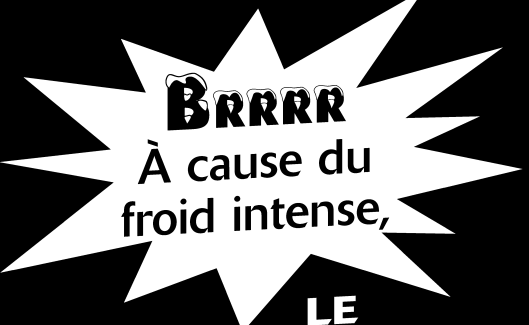
J.-P. Dallaire

Réne Richard

J.-P. Lemieux




5500, rue Paré  **(514)737-6586**


BRRRR
À cause du
froid intense,


BOVET
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

**LE
SOLDE ANNUEL D'ENTREPÔT**
dans tous nos magasins **EST PROLONGÉ D'UNE SEMAINE.**

**RABAIS
JUSQU'À 60%**
Un rabais minimum de 15% sur
TOUTE la marchandise en magasin.
Dans toutes les tailles.


Jusqu'au
**25 JANVIER
2004**

• MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est – Galeries d'Anjou • CENTRE-VILLE: Complexe Desjardins • OUEST: Centre Rockland – Fairview Pointe-Claire • RIVE-SUD: Promenades St-Bruno – Mail Champlain, Brossard
• LAVAL: Carrefour Laval • RIVE-NORD: Place Rosemère • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord • JOLIETTE: Galeries Joliette • QUÉBEC: Place Sainte-Foy (Espace Nord) – Galeries de la Capitale

La pauvreté est en régression à Montréal

Les pauvres sont « mieux » répartis dans l'île, constate le Comité de la taxe scolaire

LOUISE LEDUC

Quoique toujours très répandue, la pauvreté est bel et bien en régression à Montréal. Elle est au surplus moins concentrée qu'avant, mieux répartie sur le territoire, conclut à son tour le Comité de gestion de la taxe scolaire.

En conférence de presse hier, cet organisme, qui a pris la relève de l'ancien conseil scolaire, rendait public que sa « carte de la défavorisation » de Montréal, mettant à jour celle de 1999.

« Dans des zones comme Rosemont—Petite-Patrie, Villeray, Côte-des-Neiges, Hochelaga-Maisonneuve et Centre-Sud, et tout particulièrement dans Plateau Mont-Royal, les

secteurs de concentration de pauvreté ont rétréci de façon notable », peut-on lire dans le document *Défavorisation des familles avec enfants en milieu montréalais*.

Dans Verdun et le Sud-Ouest, dans Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, dans Montréal-Nord, notamment, la pauvreté demeure cependant importante.

Cette carte scolaire en vient essentiellement aux mêmes conclusions que celle dévoilée récemment par la direction de la santé publique de Montréal-Centre. On ne saurait s'en étonner : les deux sont basées sur le recensement de 2001, adaptée à la sauce « santé de la population » pour l'une, et santé scolaire pour l'autre.

Ainsi, le comité de la taxe scolaire a adapté les données brutes du recensement et les a ajustées pour prendre en considération des facteurs qui influent sur la réussite des enfants : la monoparentalité des familles, le chômage du père et le degré de scolarisation de la mère.

Le but de l'exercice ? « Répartir équitablement les fonds entre les commissions scolaires et les écoles », explique Fernando Barberini, président du Comité de la gestion de la taxe scolaire.

De telles cartes de la pauvreté sont toujours attendues de pied ferme par les groupes sociaux, surtout quand elles font état d'améliorations. Rien de plus normal, vu leurs conséquen-

ces : les gouvernements s'y fient en effet beaucoup dans l'élaboration de leurs politiques, confirme la député Nicole Léger, ex-ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. « Ces cartes sont des outils de choix, mais elles ont leurs limites. Ce à quoi il faut beaucoup s'attarder, c'est l'écart entre les riches et les pauvres, entre le cinquième le plus riche de la population, et le cinquième le plus pauvre. »

Moins de pauvres, peut-être, mais sont-ils plus pauvres ? La nouvelle carte ne s'attarde pas à cette question, pas plus qu'elle n'a pu prendre en compte de la possible migration de pauvres vers les régions, un phénomène encore mal documenté.

La pauvreté peut être mesurée de diverses façons : par le seuil de faible revenu élaboré par Statistique Canada, par le panier de consommation de Développement des ressources humaines du Canada — en clair, qui peut se permettre des produits de base comme un panier d'épicerie ? —, et enfin, par le revenu médian. En vertu de ce dernier outil, si le revenu médian d'une population est de 50 000 \$ et que l'on ne dispose que de 25 000 \$, on est dans la dèche.

« Sous le Parti québécois, on avait réalisé que les différentes mesures donnaient à peu près le même résultat, relève Paul Bernard, sociologue à l'Université de Montréal. Un consensus s'est donc à peu près établi sur ceux que l'on considère comme étant pauvres. Les débats à venir porteront donc probablement sur la façon de réagir face à la pauvreté : en consentant plus d'argent à ceux qui en arrachent ou en donnant plus dans le « *tough love* » en pressant chacun de se trouver un emploi ? »

« Apparence qu'on est mieux de retontir ben vite ! »

Vente de téléphones-à-poche

Mobilité
Plusieurs modèles à partir de **0\$**

- Slider de Kyocera à prix réduit
- Obtenez, en prime, jusqu'à 4 mois d'appels locaux illimités

Faites vite ! Jusqu'au 18 janvier seulement



Magasins Espace Bell et Bell Mobilité
1 888 4MOBILE www.bell.ca/mobilite



Et bien simple.^{MC}



Anjou Les Galeries d'Anjou (514) 353-0257	Montréal-Nord Place Bourassa (514) 322-3202
Beloeil Mail Montenach (450) 446-7176	Mont-Tremblant 517, rue de St-Jovite (819) 681-0404
Brossard Mail Champlain (450) 465-8759	Pointe-aux-Trembles 12530, rue Sherbrooke Est (514) 645-4455
Châteauguay Centre régional Châteauguay (450) 691-7665	Pointe-Claire Fairview Pointe-Claire (514) 630-4992
Coaticook 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre (819) 849-9997	Repentigny 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455 Les Galeries Rive-Nord (450) 657-4455
Cowansville Domaine du Parc (450) 263-4444	Rosemère 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838
Delson 5, route 132 (450) 635-9999	Salaberry-de-Valleyfield Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256
Dollard-des-Ormeaux 3352, boul. des Sources (514) 684-6846 3699, boul. St-Jean (514) 626-8888	Sherbrooke 2700, rue King Ouest (819) 823-9994 Carrefour de l'Estrie (819) 565-1605
Dorion-Vaudreuil 84, boul. Harwood (450) 424-1416	Sorel Les Promenades de Sorel (450) 742-6789
Dorval Les Jardins Dorval (514) 631-1222	St-Bruno-de-Montarville Les Promenades St-Bruno (450) 441-1535
Drummondville 2265, boul. St-Joseph (819) 478-5178 Promenades Drummondville (819) 474-4433	Ste-Agathe-des-Monts 80A, boul. Morin (819) 321-0265
Gatineau Promenades de l'Outaouais (819) 246-2355	St-Eustache Place St-Eustache (450) 623-8500
Granby Galeries de Granby (450) 777-4058	St-Hubert 5190, boul. Cousineau (450) 676-9919 3879, boul. Taschereau (450) 926-2020
Hull Galeries de Hull (819) 771-2716	St-Hyacinthe Galeries St-Hyacinthe (450) 778-1749
Joliette Les Galeries Joliette (450) 755-5533	St-Jean-sur-Richelieu 391, boul. Séminaire Nord (450) 348-5210
LaSalle Carrefour Angrignon (514) 364-3071	Carrefour Richelieu (450) 349-4400
Laval 1655, boul. St-Martin Ouest (450) 680-1010 Carrefour Laval (450) 681-3344 Carrefour Laval (kiosque) (450) 978-7133 Centre Laval (450) 680-2355	St-Jérôme Le Carrefour du Nord (450) 431-3926
Longueuil Place Longueuil (450) 679-4558	St-Laurent La Place Vertu (514) 335-2355
Montréal Boul. Décarie (angle Jean-Talon) (514) 739-7777 9280, boul. de l'Acadie (514) 385-0770 5187, avenue Papineau (angle Laurier) (514) 526-2020 892, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-6686 Centre Rockland (514) 340-1269 Les Ailes de la Mode (kiosque) (514) 843-8458 Place Alexis-Nihon (514) 939-2439 Place Dupuis (514) 844-1313 Place Versailles (514) 353-8847 Plaza Côte-des-Neiges (514) 342-5444 Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée) (514) 270-1155	St-Léonard 6050, boul. Métropolitain Est (514) 257-9292 Centre Le Boulevard (514) 376-2288
	Terrebonne Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985
	Tracy 604, route Marie-Victorin (450) 746-7777
	Trois-Rivières 5691, boul. Jean-XXIII (819) 376-6849 Les Rivières (819) 691-0482
	Victoriaville 567, boul. des Bois-Francis Sud (819) 357-7777 La Grande Place des Bois-Francis (819) 357-5776

FUTURESHOP

Dumoulin



Aussi offert chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

ACTUALITÉS

La vague de froid et Hydro-Québec

Quatrième record en quatre jours

ANDRÉ DUCHESNE

Hydro-Québec a enregistré un quatrième record absolu de consommation en quatre jours en fin d'après-midi hier. La demande a en effet atteint le cap des 36 279 mégawatts sur le coup de 17 h 30. Déjà, à 7 h 18 le matin, alors que le Québec gelaït par des températures de -30°C, la consommation avait atteint une pointe de 35 818 mégawatts, fracassant le record de la veille.

« Le minimum enregistré à Montréal fut de -29°C ; ce n'est pas un record, mais ce qui est intéressant à noter est que le mercure n'a pas dépassé la barre des -20°C durant toute la journée. C'est la quatrième fois cette année à Montréal que le maximum du jour n'atteint pas le seuil de -20°C. En moyenne, ça n'arrive qu'une fois par année », a indiqué Pierre Lessard, d'Environnement Canada.

En fait, le maximum atteint durant la journée fut de -24. Avec le facteur éolien, la sensation sur la peau était de -40.

Aux bureaux du CAA-Québec, la porte-parole Claire Roy annonce aussi un record : 10 816 appels de dépannage dans la journée de mercredi. « On a fracassé la marque de 10 262 dépannages enregistrée cinq ans jour pour jour auparavant, le 14 janvier 1999 », dit-elle. Hier, le nombre d'appels était en baisse.

Au niveau actuel, la consommation électrique est presque équivalente à la capacité totale d'Hydro-Québec, qui doit importer de l'énergie des réseaux voisins et racheter de l'électricité aux alumineries pour maintenir un

coussin de sécurité.

Aujourd'hui, le niveau devrait être moindre en raison des températures moins froides. Hydro maintient quand même son appel à la réduction de la consommation, particulièrement pour les commerces et les édifices à bureaux dont beaucoup ont maintenu leurs lumières allumées jour et nuit depuis le début de la vague de froid. Hier, la Société Radio-Canada a fait savoir qu'elle éteindrait le logo au sommet de sa tour jusqu'à la fin de l'alerte. Hydro-Québec, pour sa part, avait éteint son logo lundi.

Toujours à Hydro-Québec, on estimait qu'un peu plus de 68 000 clients principalement de la Beauce, de l'ouest de l'île de Montréal et de l'Outaouais avaient été privés de courant durant la journée. Comme la veille, les pannes étaient imputables au déclenchement automatique des réseaux devant la menace de surcharge.

À la Société de transport de Montréal, on ne pouvait dire hier s'il y a eu plus d'usagers au cours des derniers jours car les chiffres sont compilés mensuellement, indique la porte-parole Odile Paradis. Elle estime que plus d'usagers laissent leur voiture à la maison pour prendre l'autobus ou le métro. « Par contre, plusieurs autres personnes choisissent de rester chez elles de sorte que ça s'équilibre dans le nombre d'usagers. »

Réparties dans plusieurs régions, au moins huit commissions scolaires et plusieurs écoles ont fermé leurs portes hier. En Abitibi, le transport scolaire a accumulé les retards.

« D'ordinaire, il est vrai, ce sont les fortes accumulations de neige ou les

rafales qui causent la fermeture des écoles. Là, c'est le froid », observe Denis Pouliot de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Aux bureaux montréalais de la SPCA, on disait avoir reçu de nombreux appels de personnes outrées de voir leurs voisins laisser pitou et minou seuls à l'extérieur. « Les animaux aussi ont froid, comme les dalmatiens qui n'ont aucune fourrure », dit le directeur général Pierre Barnoti. Il conseille aux propriétaires de bêtes de les amener dehors pour de courtes périodes.

À Laval, le niveau de la rivière des Prairies a monté d'un cran pour s'établir à environ 18,9 mètres en raison de deux embâcles en face de Sainte-Dorothée et de Laval-des-Rapides. Selon la police, trois résidences ont subi des refoulements d'égouts, mais les pompes suffisaient à rejeter l'eau hors des sous-sols.

Enfin, aux États-Unis, dans l'État frontalier du Maine, le gouverneur a décrété une situation d'urgence civile, tandis qu'au New Hampshire, la température a plongé si radicalement que les employés d'une usine de glace, Laconia Ice, ont dû se réfugier dans une pièce plus « chaude », soit l'unité réfrigérée de l'entreprise, maintenant à -9 C.

Encore une journée de patience et demain, il fera plus doux. Mais en attendant, ce matin, on prévoit un ou deux centimètres de neige avec des vents de 40 à 60 km/h dans la région de Montréal, ce qui devrait rendre difficiles les conditions de circulation.

Avec la collaboration d'Hélène Baril, Sébastien Rodrigue et de l'AFP



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

La centrale de Tracy fonctionnait à plein régime, hier.

Sheila Copps et le NPD se font les yeux doux

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Jack Layton, le chef du Nouveau Parti démocratique, a ouvertement invité hier la libérale Sheila Copps à rejoindre sa formation au lendemain d'une conversation exploratoire avec l'ancienne titulaire du portefeuille du Patrimoine et ancienne vice-première ministre.

M^{me} Copps a réagi en n'écartant pas cette possibilité, affirmant qu'elle était blessée par la façon dont Paul Martin l'a traitée depuis sa défaite à la course à la direction du parti. Le premier ministre a refusé notamment de l'appuyer dans sa quête pour conserver sa circonscription de Hamilton Est-Stoney Creek, convoitée par l'actuel ministre des Transports, Tony Valeri. M. Martin a même offert à M^{me} Copps un poste diplomatique pour l'éloigner du caucus libéral.

Sheila Copps a néanmoins réitéré hier, au cours d'une entrevue, qu'elle voulait se présenter à nouveau sous la bannière libérale, mais seulement si le processus était juste.

« Je ne crois pas qu'après tout ce que j'ai donné dans ma vie au Parti libéral je mérite d'être traitée comme si j'avais fait quelque chose de mal, a-t-elle affirmé. En ce moment, je veux garder ouvertes toutes les avenues. Je n'aurais jamais pensé voir le jour où je dirais ceci : mon coeur est avec mon parti, mais si mon parti ne peut me garantir un processus ouvert et honnête j'examinerai d'autres possibilités. »

Jack Layton rayonnait hier en conférence de presse, déjà prêt à mener la bataille de la prochaine campagne électorale. Pour le chef néo-démocrate, après avoir ramené Ed Broadbent à la politique active, la présence de Sheila

Copps au sein de l'équipe du NPD aux prochaines élections constituerait un coup de maître. L'expérience de M^{me} Copps au gouvernement et ses deux courses à la direction du PLC donneraient au NPD une crédibilité nouvelle aux yeux de beaucoup de Canadiens.

Invitation large

« Je ne sais pas ce que décidera Sheila Copps, a lancé M. Layton en conférence de presse, mais je dis aux libéraux qui partagent les valeurs de Sheila, je dis à ceux qui pleurent la disparition du parti de Pearson et de Trudeau, je leurs dis : votre place est chez nous. »

M. Layton a également appelé ceux qui pleurent la mort du Parti progressiste-conservateur ainsi que les progressistes du Québec du Bloc québécois de se joindre à sa formation pour construire

« une véritable *alternative* aux libéraux de Paul Martin ».

C'est le personnel du chef néo-démocrate qui lui a suggéré de téléphoner mercredi à Sheila Copps pour lui faire part de sa tristesse devant le sort que lui réservent ses collègues libéraux. « J'ai trouvé dégoûtant que les forces de Paul Martin tentent de chasser de son siège de Hamilton Sheila Copps, a-t-il dit. Je l'ai appelée pour lui exprimer mon indignation face à la façon dont elle a été traitée. »

Le ministre des Transports, Tony Valeri, a donné en catastrophe une conférence de presse hier après-midi pour démentir les accusations lancées contre lui. « C'est une simple question de redistribution de la carte électorale », a-t-il plaidé. Il a expliqué qu'une partie de son ancienne circonscription de Stoney Creek avait été ajoutée à l'ancienne cir-

conscription de Hamilton Est sur laquelle Sheila Copps règne sans partage depuis 20 ans.

Par ailleurs, une autre partie importante de l'ancienne circonscription de M. Valeri a été absorbée par la nouvelle circonscription de Niagara Ouest-Glanbrook, où M. Valeri devrait se présenter, estime M^{me} Copps. « Il devrait se présenter dans la circonscription où il vit », a-t-elle dit.

Le ministre des Transports a reconnu hier qu'il ne vivait pas dans Hamilton Est-Stoney Creek, s'empressant d'ajouter qu'il n'avait pas déménagé, mais que c'est la circonscription qui s'était déplacée. M. Valeri a maintenu dans ce contexte qu'il ne tentait pas d'éliminer Sheila Copps.

« Ce n'est pas moi qui la pousse dehors, a-t-il affirmé. Je demande à mes électeurs de me reconduire à Ottawa. Cela ne dépend pas de moi. »

EN BREF

La cote de Charest en baisse

Neuf mois après son arrivée au pouvoir, le gouvernement de Jean Charest connaît une baisse de popularité, révèle un sondage réalisé par la maison SOM pour le compte de Radio-Canada, dont les résultats ont été dévoilés hier. Interrogés sur leur degré de satisfaction à l'endroit du gouvernement, seulement 5,5 % des répondants se disent très satisfaits et 20,3 % assez satisfaits, pour un total de 25,8 %. Les autres se disent peu (30,1 %) ou pas du tout (39 %) satisfaits. Quand on les interroge sur leur intention de vote, 35,6 % ont indiqué qu'ils voteraient pour le PQ, 28,5 % pour l'ADQ, et 27,1 % pour le PLQ. Le sondage a été réalisé auprès de 1000 personnes, par téléphone, du 7 au 12 janvier.

Clement veut contrer Harper

L'ancien ministre de la Santé de l'Ontario, Tony Clement, s'est engagé hier dans la course à la direction du nouveau Parti conservateur fédéral en proposant un programme qui vise essentiellement à contrer son adversaire Stephen Harper. M. Clement aura fort à faire, car l'ancien chef de l'Alliance canadienne dispose d'importants appuis dans l'ouest du pays. Il devra aussi batailler ferme dans sa province d'origine, où la femme d'affaires Belinda Stronach se prépare à lancer sa campagne. M. Clement, 42 ans, est le deuxième candidat à sauter dans l'arène, après M. Harper en début de semaine. Mme Stronach annoncera la semaine prochaine qu'elle se joint à la course. Cette millionnaire de 37 ans effectuerait ainsi ses premiers pas en politique active. Lors de l'annonce de sa candidature, Tony Clement a clairement évoqué les disparités régionales. « Notre nouveau chef doit prendre la tête d'un parti qui est actuellement fort dans certaines régions, pour le transformer en parti dont le discours rejoindra toutes les régions du Canada, de l'Est et de l'Ouest, rurales et urbaines, anglaises et françaises », a-t-il dit.

Des citoyens démunis

Les citoyens se sentent souvent démunis lorsqu'ils doivent affronter l'État devant les tribunaux administratifs, a reconnu hier le ministre québécois de la Justice, Marc Bellemare. « On réalise qu'il y a un déséquilibre — et je pense que tout le monde le constate — pour le citoyen qui fait face aux machines administratives. C'est bien souvent le résultat d'un déséquilibre de forces important qui place le citoyen dans une situation désavantagée », a déclaré le ministre Bellemare, lors de l'étude en commission parlementaire du projet de loi 35 qui reformera la justice administrative au Québec. « Il faut éviter que les citoyens

aient la perception que, quand ils contestent une décision d'un organisme public comme la SAAQ, la CSST ou la Régie des rentes, c'est perdu d'avance parce ces organismes sont tellement gros qu'on va perdre à l'usure. C'est une perception qui est assez largement répandue dans la population, à mon avis », a expliqué le ministre.

Garderies en journée d'étude

Environ 300 garderies devraient être fermés aujourd'hui, les travailleuses syndiquées à la CSN tenant une autre journée d'étude. Réunies à Québec, les travailleuses feront le point sur l'équité salariale, sur la mise en place d'une table de négociation centralisée sur les questions à incidence monétaire et sur « la suite du plan d'action ». Les garderies dont le syndicat des travailleuses est plutôt affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) demeureront ouvertes normalement. L'attachée de presse de la ministre de la Famille soutient que cette autre journée d'étude « est prématurée » et a demandé à la CSN de « revoir sa position » sur la question.

De l'action là-haut!

Les appareils des forces aériennes américaine et canadienne ont dû décoller à 1700 reprises depuis le 11 septembre 2001 pour intercepter ou dérouter des avions suspects, et les vols de routine aident à corriger les lacunes observées et à savoir

comment des terroristes pourraient pénétrer l'espace aérien autour de la capitale américaine, a indiqué un militaire canadien. Des responsables qui ont accepté de parler sous le couvert de l'anonymat ont expliqué par ailleurs que la meilleure prévention contre un nouvel attentat terroriste aérien se trouve du côté de la ratissage et des services d'intelligence, et non du côté de l'interception de dernière minute ou de l'abattage d'un avion commercial pris en otage. Selon certains militaires américains, il serait très difficile d'intercepter un avion détourné dans un certain rayon de villes comme Washington, sauf si les chasseurs sont déjà en vol.

Des Canadiens sur la Lune

Des astronautes canadiens pourraient avoir leur place sur des vols habités vers la Lune ou la planète Mars si l'ambition du président George W. Bush pour l'espace devient réalité, a affirmé hier le président de l'Agence spatiale canadienne, Marc Garneau. Celui qui a été le premier Canadien à aller dans l'espace, il y a une vingtaine d'années, a précisé que cela ne se réalisera pas sans l'injection de milliards de dollars par le gouvernement fédéral. Les commentateurs de M. Garneau arrivent au lendemain d'un discours du président Bush au cours duquel il a décrit un plan pour la mise au point d'une nouvelle sonde devant transporter des astronautes vers la Lune d'ici 2015. Le président Bush voudrait que soit construite une base permanente sur la Lune qui servirait aussi de rampe de lance-

ment pour des missions vers d'autres planètes, Mars, entre autres. Le projet est estimé à 750 milliards US. Même si le président prend pour acquis que des astronautes américains mèneraient les missions, il a invité les autres pays à se joindre à eux dans un esprit de coopération et d'amitié. M. Garneau est d'avis que les pays qui auront participé financièrement pourraient fournir des astronautes et de l'expertise technique. L'expertise canadienne en robotique, en forage et en exploitation minière pourrait servir à des missions sur notre Lune, les lunes d'autres planètes, et sur Mars, a affirmé M. Garneau.

Dédommagement réclamé

Les membres de la famille du soldat canadien Richard Green, tué en Afghanistan par un pilote américain lors d'un bombardement accidentel, réclamera 1,85 million de dollars en dédommagement, a annoncé leur avocat hier. L'avocat espère qu'il évitera de plaider cette cause devant la Cour fédérale des États-Unis en obtenant plutôt un dédommagement particulier de la part du gouvernement américain. Connu sous le terme de paiement « à titre gracieux », cette compensation financière a souvent été accordée aux familles de victimes tuées lors de bombardements américains accidentels. En avril 2002, quatre soldats canadiens qui effectuaient des manoeuvres sur un terrain d'entraînement près de Kandahar ont été tués quand un pilote américain, les prenant pour des ennemis, a largué sur eux une bombe de 225 kg.

Deux voleurs d'églises arrêtés

MARCEL LAROCHE

Dans la mire des enquêteurs de la SQ depuis plusieurs mois relativement à une vingtaine de cambriolages dans des églises de la grande région métropolitaine, deux Québécois ont finalement été appréhendés en Ontario, en train de dévaliser un autre édifice religieux.

C'est d'ailleurs grâce à des informations fournies par leurs collègues de la SQ que les policiers ontariens de Lancaster ont procédé la semaine dernière à l'arrestation des deux malfaiteurs exilés dans la province voisine pour poursuivre leurs activités criminelles.

Pierre Bouchard, 52 ans, de Sorel, et Richard Payent, 36 ans, de Châteauguay, seraient les principaux instigateurs d'une vague sans précédent d'introductions par effraction et de vols survenus au cours des six derniers mois dans des églises situées en Montérégie, dans Lanaudière ainsi qu'en Estrie.

Les policiers du bureau régional des enquêtes de la SQ, district de la Montérégie, croient que Bouchard et Payent sont les auteurs d'une vingtaine de vols perpétrés dans autant d'églises, entre la fin de juin et novembre 2003.

Ces pilleurs d'églises auraient ainsi dérobé un nombre impressionnant d'oeuvres d'art, des statuettes, des chandeliers,

des objets sacrés et des vêtements sacerdotaux, trois tableaux datant du XIX^e siècle, des calices, des tabernacles, des crucifix et même des bancs d'église et des chemins de la croix.

Une perquisition policière effectuée au domicile de Bouchard, à Sorel, a conduit à la découverte de la majorité des objets volés dont la valeur est inestimable. Une seconde perquisition faite dans le commerce d'un antiquaire, à Laval, a aussi permis à la police de saisir certains objets sacrés provenant des vols perpétrés dans des églises du Québec et de l'Ontario.

Détenus depuis leur arrestation, Richard Payent et Pierre Bouchard ont été traduits lundi matin en Cour criminelle, au palais de justice de Cornwall, en Ontario, sous des inculpations de vol, introduction par effraction et possession d'outils de cambriolage.

Payant s'est vu refuser tout cautionnement et a dû reprendre le chemin des cellules, tandis que son présumé complice, Pierre Bouchard, a été mis en liberté moyennant certaines conditions. Mais sa liberté a été de courte durée puisque des policiers de la SQ l'attendaient à sa sortie du palais de justice de Cornwall pour le ramener au Québec, où il devra maintenant faire face à plusieurs accusations criminelles.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©
Des statues faisaient partie des objets volés dans les églises.

EN VOYAGE AVEC VOUS

VACANCES VOYAGE



Tous les mercredis et samedis dans LA PRESSE

Promotion



Au bout de son rouleau

Quelque chose s'est brisé en lui. Il est tendu, nerveux, vraiment au bout de son rouleau. Je ne le reconnais plus. Il s'énervé pour tout et pour rien. Il est sûrement malheureux de sa situation, et il rend son entourage inconfortable. La crispation des traits du visage ne ment pas. Tremblements des cordes vocales, une boule dans la gorge, ça ne ment pas. Par la transposition du moral au physique et du physique au moral, nous exprimons tous, à certaines occasions, nos états d'âme et notre condition physique, comme la nervosité, la tension et le surmenage. Il faut apprendre à se décontracter et Décontract-Tin décontracte. C'est son rôle essentiel.

Les nerfs à fleur de peau? Décontract-Tin décontracte. Tendu? Décontract-Tin décontracte.

Dominé par les nerfs? Décontract-Tin décontracte.

Insomnie? Décontract-Tin décontracte et favorise le sommeil.

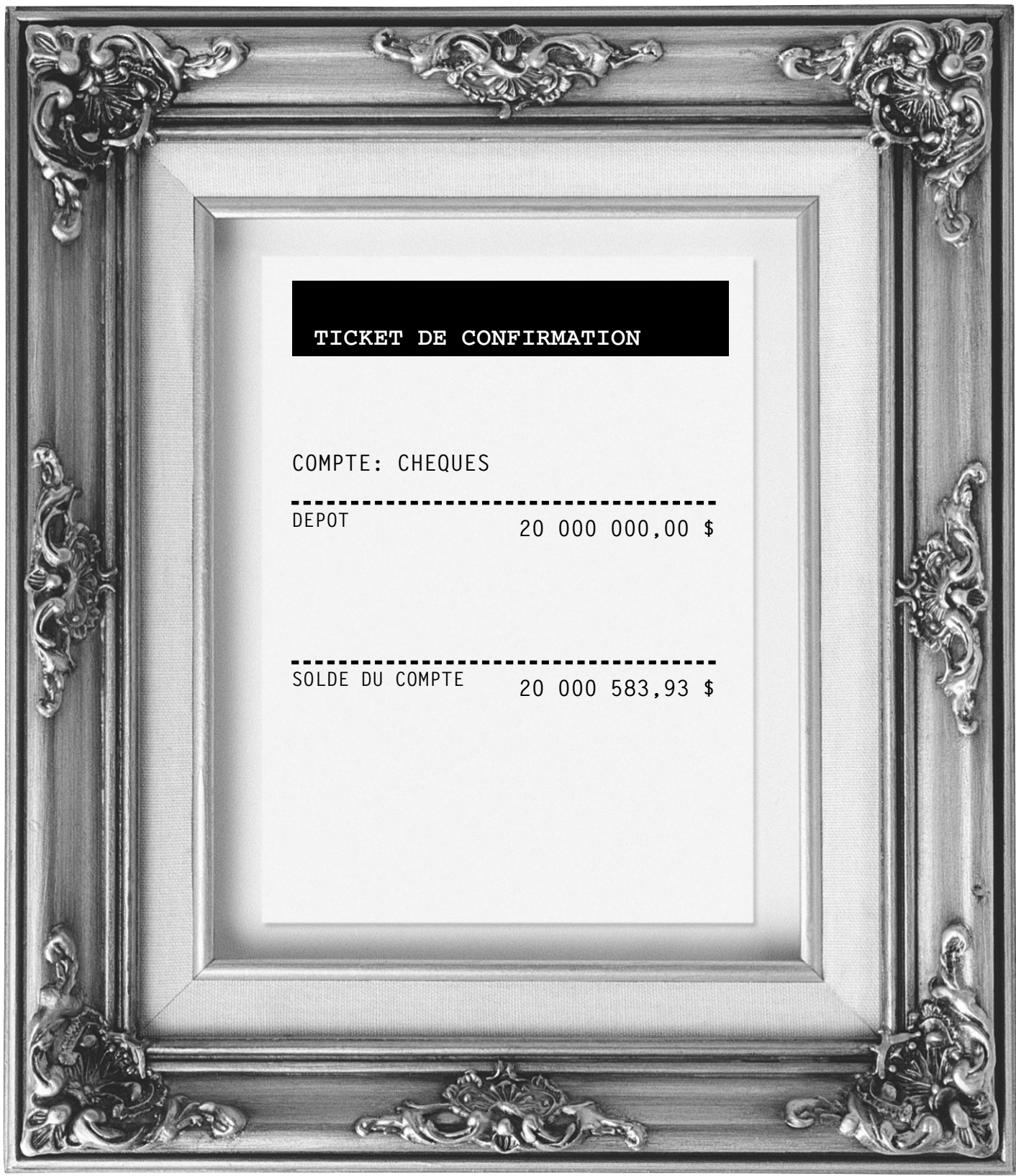
Eh oui! Décontract-Tin décontracte! C'est pour remplir ce rôle qu'il a été mis au point. Laissez-le vous aider.

DIN 02239962 émis par Santé Canada.

3198286

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322



CE SOIR, LE GROS LOT BONI EST DE

20 MILLIONS \$



Dans l'éventualité où il y aurait plusieurs détenteurs de la sélection gagnante 7 sur 7, le montant total du gros lot serait partagé entre chacun d'eux.

18 ans +



www.loto-quebec.com



la **Baie** encore plus

50 % de rabais
oreillers, couettes
et couvre-matelas ToGo^{mc}
Luxueux et ToGo^{mc} Supérieur

**OFFRES
DE SAMEDI
SEULEMENT**

Ne peuvent être combinées
à d'autres offres.

**60 %
de rabais**
litterie ToGo^{mc}
en finette

**50 % de rabais
additionnel**
pantalons et jeans Miss Sixty
à prix déjà réduit pour elle.
Dernier prix 19,99 \$. **Solde 9,99 \$.**
Sur nos derniers prix étiquetés.

**50 % de rabais
additionnel**
linge de table et de cuisine,
couvertures, coussins
et jetés à prix de liquidation.
Sur nos derniers prix étiquetés.

**50 %
de rabais**
chemises sport Polo
Jeans en oxford pour lui.
Ord. 49,99 \$. **Solde 24,99 \$.**

**50 %
de rabais**
chaussures de
ville et tout-aller
Hunt Club pour lui

**40 %
de rabais**
bijoux Mantles^{mc}
en argent fin

**40 %
de rabais**
tenues de sport
Nike pour lui

**50 % à 55 %
de rabais**

bagages Air Canada, Samsonite,
American Tourister, Atlantic, etc.



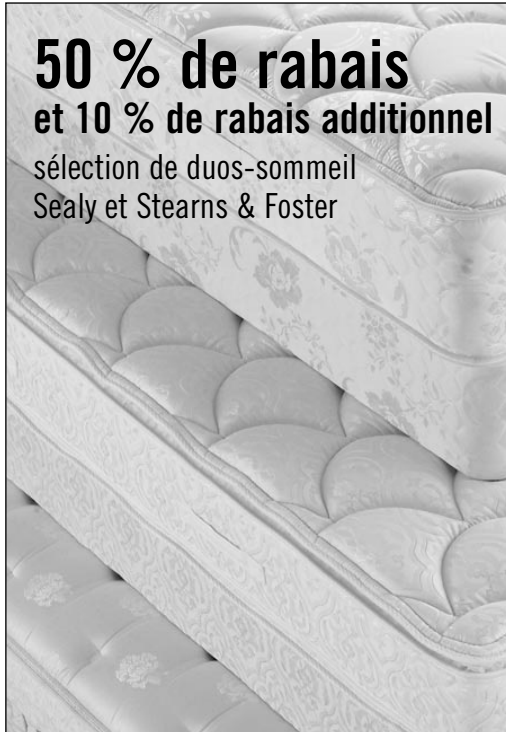
50 % de rabais
bijoux en or
à 10 ct et 14 ct.

Exception : modèles Charter
Collection® et Principles®.

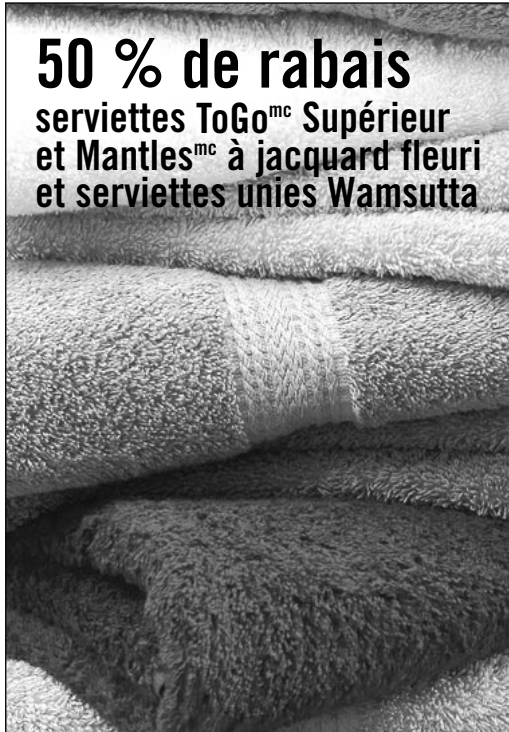


50 % de rabais
et 10 % de rabais additionnel

sélection de duos-sommeil
Sealy et Stearns & Foster



50 % de rabais
serviettes ToGo^{mc} Supérieur
et Mantles^{mc} à jacquard fleuri
et serviettes unies Wamsutta



POUR ELLE

**solde 12,99 \$
à 49,99 \$**

sélection de tenues mode
et jean pour elle et lui
Tommy Jeans, CK Jeans, Point Zero,
Buffalo, Global Mind® et autres.
Ord. 19,99 \$ à 85 \$.

**solde 14,99 \$
à 29,99 \$**

tenues ToGo^{mc} pour elle
Ord. 19 \$ à 49 \$. Nouveaux modèles.
Tailles courantes et petites.

solde 39,99 \$

bottes mode pour elle
Dans le lot : Kim, Vicky, Spat,
Lucy et Troy. Ord. 49,99 \$ à 100 \$.

**À l'achat d'un
article, obtenez
le 2^e à moitié prix**
dessous classiques
et Comfies de Jockey pour elle
Le deuxième article doit être de valeur
égale ou inférieure.

40 % de rabais

sélection de chaussures
Rockport pour elle

**25 % à 40 %
de rabais**

sélection mode griffée pour
elle. Tailles courantes et petites.

30 % de rabais

- collants fins et opaques,
chaussettes et pantoufles
Exceptions : Jockey, Calvin Klein et
Tommy Hilfiger.
- dessous minceur
- dessous chauds

**25 % de rabais
additionnel**

tenues griffées à prix
de liquidation pour elle

25 % de rabais

tenues mode Nygård
Collection pour elle Nouveaux
modèles. Tailles courantes et petites.

BIJOUX

25 % de rabais

sélection de montres de
renom et bijoux mode ToGo^{mc}

POUR LUI

40 % de rabais
tenues d'extérieur tout-aller
pour lui

RFT de Rainforest,
Pacific Trail et ToGo^{mc}

30 % de rabais

- chaussures de ville
et tout-aller pour lui
- sous-vêtements Prodiges
pour lui
- pantalons tout-aller en
sergé pour lui Perry Ellis
et Calvin Klein

ACHATS-CHOC

GRANDES MARQUES, PRIX EXTRA!

3,99 \$ à 4,99 \$

chaussettes variées
Calvin Klein pour lui

Prix de comparaison 10 \$ à 12 \$.



19,99 \$ à 39,99 \$

fragrances pour elle et lui
griffes renommées, prix extra!

Tant qu'il y en aura. Ventes fermes.



34,99 \$

jeans Jones
New York
Sport
pour elle



59,99 \$

chaussures de sport
Adidas pour elle



69,99 \$

chaussures Rockport
pour elle



79,99 \$

chaussures
de marche
Rockport pour lui



50 % de rabais

bijoux en argent fin, bijoux
mode signés 1928 et Jones
New York et autres

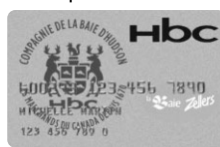


50 % de rabais

bijoux fins sertis
de diamants
ou de gemmes



Les articles annoncés ne sont pas tous offerts à la Baie, Place Versailles. Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Atout griffé », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; désolés pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.



**OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT
VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.**

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



■ ■ ■

destination

SOLDE

du-weekend

DU VENDREDI 16 AU
DIMANCHE 18 JANVIER

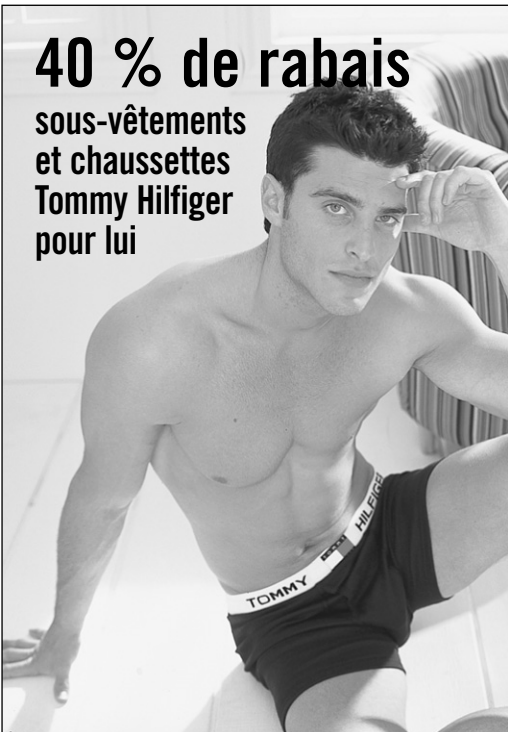
45 % de rabais

soutiens-gorge et slips sous boîte
WonderBra et Warner's



40 % de rabais

sous-vêtements
et chaussettes
Tommy Hilfiger
pour lui



30 %
de rabais

mode masculine
à prix ordinaire

Tommy Hilfiger,
Nautica, Chaps
Ralph Lauren,
Claiborne,
Izod et
Wayne Gretzky



60 \$ de rabais

batteur sur socle
Hamilton Beach

Ord. 299,99 \$. Solde 239,99 \$



HOMME

30 % de rabais

- chapeaux, gants
et écharpes
- chemises et pantalons
de ville, cravates
et blazers

Exception : boutique Le Président

ENFANT

50 % de rabais

sous-vêtements ToGo^{mc}
pour fille. Ord. 3,99 \$ à 9,99 \$.
Solde 1,99 \$ à 4,99 \$

30 % de rabais

chaussettes et collants
opaques pour enfant
Trimfit, Roots, ToGo^{mc} et Nike

FOYER

maintenant

598 \$ à 998 \$

liquidation de canapés
Ord. 1 199 \$ à 1 999 \$.

jusqu'à

30 \$ de rabais

micro-ondes à hotte intégrée

50 % de rabais

batteries de cuisine
et articles suivis assortis
Lagostina, Cuisinart, KitchenAid,
Anolon, Circulon et T-Fal

40 % de rabais

- serviettes classiques
Ralph Lauren,
couleurs unies
- literie sans suite
ToGo^{mc}, Market Square[®]
et Wamsutta

25 % de rabais

coordonnés et accessoires
de salle de bains

20 % de rabais

gadgets et ustensiles
de cuisine Henckels
et Good Grips

15 % de rabais

additionnel

duos-sommeil, modèles
de rayon sans suite

Sur nos derniers prix étiquetés.

10 % de rabais

petits électros de cuisine
et de soins personnels

TOUS LES GROS

ÉLECTROS GE

SONT EN SOLDE

Liquidation multirayon

À L’AFFICHE

FEMME

maintenant

19,99 \$

pantalons
automne-hiver
ToGo^{mc}

Prix originaux
49 \$ à 55 \$.

Tailles courantes et petites.

maintenant

34,99 \$

peignoirs
en molleton,
velours
ou éponge

Prix original 69 \$.

maintenant

49,99 \$

jeans choisis
pour elle et lui
Tommy Jeans,
CK Jeans et Buffalo.

Prix originaux
70 \$ à 85 \$.

jusqu'à 60 %

de rabais

sélection de tenues
automne-hiver
Mantles^{mc}

Tailles courantes et petites.

jusqu'à 50 %

de rabais

choix de tenues
de nuit, peignoirs,
dessous de jour,
soutiens-gorge
mode, slips
et dessous chauds

CHAUSSURES ET BIJOUX

jusqu'à

50 %

de rabais

vaste choix
de chaussures
et bottes pour
toute la famille

30 %

de rabais

additionnel
bijoux et montres
à prix de liquidation

Sur nos derniers prix
étiquetés.

40 %

de rabais

vêtements
d'extérieur
automne-
hiver
pour elle

jusqu'à 40 %

de rabais

tenues mode
choisies

Liz Claiborne,
Jones New York,
Tommy Hilfiger,
Nygård Collection,
Alia, Alia Sport
et bien d'autres!

jusqu'à 50 %

de rabais

sélection
de sacs à main,
portefeuilles,
écharpes,
ceintures, gants,
chapeaux d'hiver
et accessoires
chauds

HOMME

maintenant

39,99 \$

pulls
Mantles^{mc}
et ToGo^{mc}.

Prix originaux
60 \$ à 70 \$.

maintenant

44,99 \$

pantalons
en velours côtelé
Haggar

Prix originaux
59,99 \$ et 65 \$.

ENFANT

maintenant

4,99 \$

pulls à col roulé
Outline
pour enfant

Bébé, garçon et fille,
tailles 2 à 16

Prix originaux
6,99 \$ et 7,99 \$.

FOYER

jusqu'à 75 %

de rabais

vaisselle de Noël
Nikko et Mantles^{mc},
lumières, arbres,
décorations, papier
d'emballage, articles
pour la table et paniers-
cadeaux de Noël

SOLDE BALAYAGE... on parle de millions!

MEUBLES GROS ÉLECTROS APPAREILS ÉLECTRONIQUES DUOS-SOMMEIL

Nos lecteurs en colère

La façon dont le gouvernement du Québec a mis fin à la crise à Kanesatake et l'éditorial d'hier d'André Pratte nous ont valu un courrier abondant. Voici une sélection des textes reçus

Les premiers concernés

Je ne peux comprendre que M. Pratte donne aussi facilement que cela sa bénédiction au ministre de la Justice du Québec. De tous les nombreux arguments mis de l'avant pour condamner la position du ministre, ne retons nous ici que celui selon lequel on ne discute qu'avec les personnes mandatées démocratiquement pour ce faire. Pour bien comprendre cela, il ne s'agit pourtant que de se mettre dans la peau des citoyens atterrés de Kanesatake, ceux-là mêmes qui ont réussi à réélire démocratiquement le courageux maire Gabriel et qui, terrorisés, n'osent même plus parler. Ne sont-ils pas les premiers concernés ? Dans tous les cas, ils le sont sûrement beaucoup plus que les gouvernements, beaucoup plus que les dissidents et beaucoup plus que les éditorialistes et, même les petits épistoliers, comme vous et moi.

Michel Roy
Montréal

Qui osera maintenant ?

Je pense que le gouvernement du Québec n'a pas agi correctement en désavouant le chef Gabriel. Je me demande quel chef autochtone osera prendre des décisions risquées mais nécessaires, sachant à l'avance que nous avons un gouvernement qui préfère prendre le parti du crime organisé plutôt que celui de l'autorité légitime. Ce que je souhaite au ministre Chagnon, c'est qu'on lui serve la même recette que celle qu'il vient de servir à James Gabriel lorsqu'il aura besoin d'appuis.

Guy Traversy

Gros bon sens

La situation dans la réserve indienne est (peut-être) compliquée, mais une chose est claire. Comment des personnes en autorité peuvent-elles se ranger du côté d'un groupe d'insurgés ? En effet, ils ont délibérément incendié la maison d'un élu et tenu les représentants de la loi en otage. Va-t-on retourner au temps des lynchages ? S'il n'en tient qu'au ministre Chagnon, c'est la loi du plus fort qui prévaut désormais dans les réserves. L'excuse d'un bain de sang appréhendé n'est qu'un écran de fumée pour cacher qu'il est dépassé par les événements. Il faut se débarrasser rapidement de ce ministre qui fait preuve d'un manque total de jugement. Le rôle de M. Charest dans le dossier reste à éclaircir. Ne nous a-t-il pas prêché le respect du vote démocratique en campagne électorale ?

Robert Vallée
Longueuil

Non, mais je rêve !

Le pire évité, dites-vous ? Non, mais je rêve, pincez-moi, quelqu'un ! Non, mais sur quelle planète sommes-nous, je vous prie ! On cautionne en grand un gouvernement qui négocie avec des bandits, comme au temps de Ciaccia avec des cagoullards armés, et on ose parler d'une catastrophe évitée. Et demain et après demain... etc. ; bel exemple de courte vue à promouvoir dans une société qui a plus que jamais besoin de conscience morale. Ne lâchez surtout pas à approuver cette fameuse belle réingénierie. La décadence d'un peuple, supposément jadis si fier, approche inexorablement de sa fin.

Georges Potier

Règne de terreur

Je désire joindre ma voix à toutes celles qui ont décrié l'action du gouvernement Charest dans le traitement de la crise d'anarchie qui a frappé Kanesatake. Je pense que le ministre Chagnon devrait démissionner. J'appuie James Gabriel et je le félicite pour son courage et sa détermination. Je pense que nous sommes tous concernés par ces incidents et que nous devons réagir devant cette situation et exiger qu'un nettoyage soit fait sur ce territoire pour le bien des autochtones et des Blancs qui y vivent et doivent subir le règne de la terreur.

Jocelyne Gadoury
Rosemère

Apologie de l'avachissement

Je viens de lire l'éditorial d'André Pratte sur « Le pire évité » à Kanesatake. Je qualifie ce texte « d'apologie de l'avachissement ». En effet, le ministre Chagnon a cédé aux pressions d'une force autant obscure qu'illégitime qui tente de prendre le pouvoir sur ce territoire. Admettons que le ministre n'avait pas le choix ; alors, je vous en prie, n'en faites pas l'éloge.

François Bousquet
Beloil



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Le chef démocratiquement élu James Gabriel

Quand les lâches lâchent le chef...

ANDRÉ PELCHAT
L'auteur habite L'Avenir.

Quel spectacle édifiant, que celui qui nous a été offert cette semaine ! Un chef démocratiquement élu qui, pour une fois, tentait sérieusement de mettre un terme au règne de l'illégalité dans sa communauté. Ce jeune chef, peut-être naïf, peut-être maladroit, mais en tout cas intègre, tentant de faire respecter la loi, a été chassé de chez lui avec sa famille, sa maison incendiée. Les policiers qu'il avait appelés en renfort ont été pris en otages et expulsés. On a vu la commission de police de la communauté, corps légalement constitué, se ranger du côté des criminels et approuver l'illégalité. Cela porte un nom : on appelle cela un coup d'État. Et quelle fut la réaction des autorités dans notre « Plus Beau Pays », celui qui donne des leçons de démocratie au monde entier ? À Québec : on a carrément traité avec les

auteurs du coup. Et on abandonné le chef démocratiquement élu. On a même refusé aux policiers autochtones l'appui qu'ils demandaient à la SQ, pendant qu'ils étaient encerclés, leurs vies menacées, dans le poste de police de Kanesatake ! Et, lâcheté suprême, le ministre de la Sécurité publique a l'indécence de critiquer James Gabriel qui, quelles qu'aient été ses erreurs tactiques, a, au moins, lui, tenté de faire son travail ! À Ottawa : rien. Le silence. Pourtant, il s'agit d'une crise dans un domaine de juridiction fédérale. Voilà qui envoie un message clair aux autochtones qui seraient tentés de prendre au sérieux les paroles de nos gouvernements sur le maintien de la légalité dans les réserves : ce n'est que du vent. Les autorités « blanches » ne traitent qu'avec ceux qui ont le fusil à la main. C'était la première fois qu'un chef demandait l'appui du gouvernement pour faire respecter la loi dans sa réserve, et il a été trahi.

MALVIN BAKER

Je crois fermement que le grand chef James Gabriel a été floué par le gouvernement québécois, en l'occurrence le ministre Chagnon. Je ne comprends tout bonnement pas pourquoi un gouvernement ne vient pas en aide à un groupe de personnes qui veulent se débarrasser d'un groupe criminel. Surtout après que le grand chef élu démocratiquement lui en ait fait la demande. Je pense tout simplement qu'encore une fois, dans le dossier autochtone, nos dirigeants n'ont pas mis leurs culottes. Comme bien des gens pensent, le gouvernement a donné plus de crédibilité à ceux qui contestent James Gabriel et que ce sont ces mé-

Un père courageux

Je suis désolé d'apprendre l'incendie qui a détruit votre maison. Si vous vous demandez pourquoi, c'est parce que votre père a été très courageux en défendant sa communauté. Bien peu d'enfants ont un père aussi déterminé. Soyez-en fiers.

Guillaume Comeau
Gatineau

Défendre des voyous

Dans l'éditorial de M. André Pratte de ce matin (15 janvier), « Le pire évité », il y a un passage qui m'a particulièrement choquée. M. Pratte écrit : « ... notre ignorance des complexités de la politique mohawk nous incite à une grande prudence... Peu importe qui a l'air d'un voyou ou qui paraît bien à la télé... » C'est bien dommage, mais quand je vois des individus armés et cagoulés s'en prendre aux journalistes et les bousculer, quand ces mêmes individus séquestrent une cinquantaine de policiers sans leur donner à manger, quand toujours les mêmes incendient la maison d'un citoyen de leur communauté, fusse-t-il chef, je ne me pose pas beaucoup de questions pour savoir qui sont les voyous ! Quoique M. Pratte veuille défendre à tout prix le gouvernement libéral du Québec, je crois que la position de M. Vincent Marissal, dans le même numéro de *La Presse*, est beaucoup plus réaliste et nous montre bien la lâcheté de MM. Charest et Chagnon, celui-ci ayant poussé cette lâcheté jusqu'à ne pas vouloir défendre ses décisions au micro de Radio-Canada, à l'émission de M. Pierre Maisonneuve. Quel courage !

Jocelyne Larocque
Montréal

Normal ?

Il est drôle de voir M. Pratte tenter de nous dire que le gouvernement Charest n'a pas si mal agi dans la crise amérindienne. C'est vrai qu'à la veille des élections d'avril dernier, vous nous avez recommandé de voter pour ce gouvernement arrogant et irrespectueux envers la démocratie, ses employés et la population. Le regrettez-vous ? Vous êtes le seul à croire que le ministre Chagnon a bien fait de ne pas soutenir un élu face une bande de bandits. Si j'avais mis le feu à la résidence de M. Charest et séquestré ses gardes du corps 48 heures, serais-je libre comme l'air aujourd'hui ? J'en doute. Mais vous semblez trouver cela normal.

Robert Comeau
Laval

Sombres lendemains

Comme toujours, lorsqu'il est question des problèmes dans les communautés autochtones, nos gouvernants hésitent à mettre leurs culottes : la solution consiste souvent à ménager la chèvre et le chou. Rappelons-nous, lors de la fameuse crise d'Oka, à la signature d'une entente au pied des barricades par un ministre avec les Mohawks, visage caché d'une cagoule, armés ! Quelle honte ! La décision récente du ministre de l'« Insécurité » publique, M. Chagnon, n'échappe pas à cette règle. Ce manque d'échine gouvernementale, le fait de désavouer publiquement le grand chef, M. Gabriel, le manque total de vision pour régler cette situation délicate nous réservent de bien mauvais lendemains.

Clément Filteau

Attendre comme dans le cas des motards?

mes gens sur lesquels le grand chef a enquêté pour toutes sortes de choses. Le ministre Chagnon a dit qu'il était fier d'avoir réglé le conflit sans une goutte de sang. C'est tout à son honneur. Mais je reste persuadé qu'il n'a pas fait le bon geste. C'est toujours plus facile de fermer la boîte de quelqu'un qui ne crie pas trop fort qu'à un groupe de durs qui sont prêts à tout saccager pour garder le contrôle de leurs affaires illicites. Aussi pourquoi tolérer des barrages sur nos routes ? Barrages érigés par ces mêmes individus. Sur la réserve, ça passe, car ils sont chez eux. Mais sur notre territoire, non. Encore là, nous voyons un manque flagrant de nos dirigeants à être en mesure de bien nous protéger. Comme le dit si bien cette maxime : nous ne

pouvons faire d'omelettes sans casser des oeufs. Vont-ils faire comme dans le cas des motards ? Attendre des années avant de réagir et ensuite nous dépenserons des millions pour essayer d'arrêter le fléau. Je conviens que ce n'est pas facile à gérer, une crise comme celle-là, mais si nous avons élu des gens, c'est justement pour être prêts à toute éventualité. Donner le pouvoir à des gens qui n'ont aucun scrupule, c'est à mon humble avis comme si nous leur donnions la bénédiction en disant : « Continuez, vous êtes bien partis. » J'espère que le gouvernement va se reprendre et réagir avec fermeté pour enfin aider à régler un conflit qui perdure depuis trop longtemps déjà.



FUTURE SHOP

Venez voir ce que votre Future vous réserve.

Super chutes de prix sur les produits Canon



La technologie évoluée aux gouttelettes micro-fines imprime avec une résolution de 4800 x 1200 ppp



Le système de réservoirs intelligents de Canon vous permet de ne remplacer que les couleurs dont vous avez besoin



PictBridge

La technologie PictBridge permet aux appareils photo numériques et aux imprimantes de communiquer sans l'entremise de PC

Canon

Imprimante à bulles d'encre i470D

- Imprimez directement d'une carte de mémoire
- Résolution d'impression jusqu'à 4800 x 1200 ppp
- Jusqu'à 18 ppm en noir et 12 ppm en couleur

i470D CodeWEB: 10028440

50\$ CHUTE DE PRIX

99⁹⁹

APRÈS CHUTE DE PRIX



Canon

Imprimante à jet d'encre i560

- Jusqu'à 22 ppm en noir et 15 ppm en couleur
- Photos de 4 x 6 po sans cadre en approximativement 50 secondes
- Impression couleur jusqu'à 4800 x 1200 ppp
- Système de réservoirs Canon Think Tank™

i560CODEWEB: 10032912

30\$ CHUTE DE PRIX

149⁹⁹

APRÈS CHUTE DE PRIX



Canon

Imprimante i860

- 4800 x 1200 ppp
- Photo sans cadre de 4 po x 6 po
- Impression jusqu'à 23 ppm en noir et 16 ppm en couleur
- Véritable impression de photos en 4 couleurs

i860 CodeWEB: 10035192

30\$ CHUTE DE PRIX

199⁹⁹

APRÈS CHUTE DE PRIX



Canon

Appareil tout-en-un Multipass MP370

- Imprimante photo, photocopieur et lecteur optique
- Impression photo sans ordinateur par l'entremise de fentes intégrées pour cartes de mémoire
- 18 ppm en noir et 12 ppm en couleur
- Impression en formats de 4 po x 6 po, 5 po x 7 po et 8,5 po x 11 po, sans cadre

MP370 CodeWEB: 10038729

20\$ CHUTE DE PRIX

229⁹⁹

APRÈS CHUTE DE PRIX



Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

GRATUIT

Appareil photo numérique Canon 3,2 Mégapixels A70

(À l'achat du projecteur LV-5210. Valeur de 450\$ 10027578.)



Canon

Projecteur à ACL 5210

- Compatible avec les PC, lecteurs de DVD, la TVHD, les magnétoscopes, caméras numériques et appareils photo
- Résolution SVGA native de 800 x 600 • 2000 lumens ANSI

LV 5210 CodeWEB: 10037213

2499⁹⁹



9⁹⁹

Canon

Cartouche d'encre noire BCI-24

BCI-24BL CodeWEB: 10011410



24⁹⁹

Canon

Cartouche d'encre de couleur BCI-24

BCI-24 CodeWEB: 10011411



18⁹⁹

Canon

Cartouche d'encre noire BCI-3eBK

BCI-3eBK CodeWEB: 19803600



19⁹⁹

Canon

Cartouche d'encre noire BCI-6BK

model CodeWEB: 10009946

Notre garantie des plus bas prix*

Nous battons le prix de n'importe quel détaillant autorisé

*Informez-vous auprès de l'un de nos associés de ventes.

Livraison GRATUITE tous les jours

FUTURE SHOP.ca